

Loire magazine



PORTRAIT

Damien Inglis
le bondissant

REPORTAGE

L'accueil des enfants
porteurs de handicap

SÉRIE SPÉCIALE

La Loire cartonne
à l'export



DOSSIER

LES ESPACES NATURELS

Une richesse ligérienne



30

/Damien Inglis



TOUTES VOS
SORTIES
SUR NOTRE
AGENDA EN
LIGNE

www.loire.fr

ENVIRONNEMENT LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

DOSSIER. L'attractivité d'un département passe aussi par la qualité de son environnement. Avec plus de 600 Espaces naturels sensibles répertoriés, la Loire offre une diversité de paysages à ses habitants et ses hôtes.

4-7 **EN BREF ET EN IMAGES**

L'action du Conseil général de la Loire

8-12 **ACTUALITÉS**

8 La Loire et le centenaire de 1914 • 10 France Bleu une voix pour la Loire • 10 Les 150 ans du canal du Forez • 11 L'Outil en main rapproche les générations • 12 En route vers la mobilité durable

21 **VIE PRATIQUE**

Quels vaccins pour l'hiver?

22-23 **REPORTAGE**

Petite enfance et handicap

24-25 **LA LOIRE ET LE MONDE**

Le « made in Loire » à la conquête du monde

26 **LOISIRS**

La sarbacane, une passion ligérienne

27 **À VOS PAPILLES**

La pâte à tartiner de Roland Charles
Cuisinez comme un grand chef

28-29 **EXPRESSION DES ÉLUS**

30-31 **PORTRAIT**

Damien Inglis à la Chorale

BONNE NOUVELLE POUR LA LOIRE



Mardi 10 septembre lors d'une conférence de presse, **Bernard Bonne** aux côtés de **Roland Strassburger**, PDG du groupe allemand Schütz. Ce fabricant de conteneurs industriels, leader mondial de son secteur, a annoncé la création de 50 emplois dans sa nouvelle usine stéphanoise, qui démarrera sa production en janvier.

Directeur de la publication :
Bernard Bonne, Président du
Conseil général de la Loire

Rédactrice en chef :
Marie Camière

Crédits photos :
Fabrice Roure, Frédéric
Chambert, Élodie Pilon, CG42,
Frapna, Yves Thonnerieux, ARS
Rhône-Alpes, Loire Habitat,
BMXrit, SIG Basketball
Strasbourg – Dorian Brault

Infographie/illustration :
Maud Ballet, Frédéric Ellis,
Jean-Marie Cotsos

Rédaction : Direction
de la Communication

Conception, réalisation :

SPHÈRE
PUBLIQUE

agence@spherepublique.com

Impression : Imaye Graphic

Diffusion : Adrexo

Tirage : 330 000 ex

Dépôt légal : 3^e trimestre 2013

Le papier utilisé pour ce
magazine est issu de forêts
certifiées PEFC et gérées
durablement.

Conseil général de la Loire :
Hôtel du Département,
2, rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne Cedex 1
Site internet : www.loire.fr
Tél. : 04 77 48 42 42

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES

En cette fin d'année, plusieurs signaux forts témoignent d'une nouvelle dynamique en termes d'image et d'attractivité pour le territoire ligérien. La décision du groupe allemand Schütz de s'implanter dans la Loire en est une illustration évidente. À cela s'ajoute le lancement de France Bleu Saint-Étienne Loire, qui contribue au rayonnement de notre département sur le plan national. Sans oublier l'ouverture prochaine du Musée de l'ASSE, un projet unique en France porté par le Conseil général de la Loire. Ces bonnes nouvelles s'expliquent par les atouts de notre département, comme sa vocation industrielle, sa vie culturelle et sportive, ou encore l'accès à des sites naturels remarquables, que nous vous proposons de découvrir dans ce numéro de *Loire Magazine*. Elles sont aussi le fruit de la mobilisation des acteurs du territoire, dont le Conseil général, pour renforcer sa compétitivité. Nos investissements sont aujourd'hui récompensés !

Bernard Bonne,
Président du Conseil général de la Loire

En images



5 septembre 2013

La caserne de Chazelles-sur-Lyon fait peau neuve

Le Président du Conseil général Bernard Bonne et le Vice-Président Bernard Philibert, Président du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), inaugurent les nouveaux équipements de la caserne de Chazelles-sur-Lyon. Un investissement de 300 000 euros qui a permis de moderniser et rendre plus fonctionnels les locaux.



13 septembre 2013

Une nouvelle mairie à Jonzieux

Le Président Bernard Bonne inaugure la nouvelle mairie et l'agence postale de Jonzieux aux côtés du Maire Marcel Duplay, du Président de la fédération des maires de la Loire Jean-François Barnier et du Conseiller général Jean Gilbert. Le Conseil général a financé ces travaux à hauteur de 173 138 euros dans le cadre d'un Contrat Communal Simplifié (COCS).



14 septembre 2013

Un terrain synthétique et des vestiaires à Saint-Paul-en-Jarez

La Vice-Présidente Solange Berlier inaugure le nouveau terrain synthétique et les vestiaires du stade de football. Ces aménagements ont été financés à hauteur de 145 000 euros par le Conseil général pour un coût total de 580 000 euros.

SOLIDARITÉ

La Banque alimentaire compte sur vous

Les 29 et 30 novembre 2013, la Banque alimentaire de la Loire organise sa collecte annuelle, dans la majorité des magasins ligériens. L'association compte sur votre générosité pour aider les familles dans le besoin.

La Banque alimentaire de La Loire est un acteur majeur de l'aide alimentaire dans le département, avec plus de 3 millions d'équivalents repas distribués chaque année aux populations en difficulté par l'intermédiaire de ses 55 associations partenaires.



EAU ET ASSAINISSEMENT

320 000 euros pour le traitement de l'eau

Le Conseil général a décidé le 30 septembre dernier d'engager près de 320 000 euros pour soutenir dix communes et deux syndicats dans leurs travaux de traitement de l'eau. Pour Iwan Mayet, Conseiller général délégué à l'Eau et à l'assainissement : « les enjeux relatifs à l'eau et son traitement sont considérables. L'entretien des réseaux peut grever les budgets communaux. C'est pourquoi nous continuons d'apporter notre aide, surtout dans cette période difficile ». Le Département apporte son soutien aux communes dans bien des domaines, dont celui de l'eau et de l'assainissement pour lequel il a consacré 6,4 millions d'euros en 2013.

GASTRONOMIE

À Noël, mettez la Loire dans vos assiettes

Foie gras fermier, volailles de fête, escargots, huîtres, fromages fermiers, châtaignes, miels et pains d'épices, vins locaux et d'autres régions... Du 20 au 22 décembre, Saint-Priest-en-Jarez, soutenue par le Conseil général et la Chambre d'agriculture, vous invite à son 18^e marché de Noël, face au Musée d'Art Moderne. Producteurs fermiers, viticulteurs et artisans ligériens vous attendent pour découvrir leurs délicieux produits. De quoi préparer de bons repas de fête, faire quelques cadeaux... et vous mettre l'eau à la bouche !



CONCOURS DES PRODUITS FERMISERS

Le « Made in France » récompensé



/ Joël Épinat, Conseiller général délégué à l'Agriculture et Alain Laurendon, Vice-Président chargé du Tourisme, ont récompensé les lauréats le 30 septembre, sur le stand du Conseil général à la Foire de Saint-Étienne.

Le « Made in France », fromage de chèvre en forme de carte de France, proposé par la « Ferme du Colombier » à Sail-les-Bains, a remporté la médaille d'or du concours des produits fermiers 2013. La médaille d'argent revient au Triolait de la « Ferme Saint-Jean » à Lavieu et la médaille de bronze à l'huile vierge de chanvre de la « Ferme d'à côté » à Crémeaux.

Pour cette 9^e édition, 17 produits ont été dégustés et notés par 20 jurés, dont des élus du Conseil général de la Loire, des restaurateurs, des experts culinaires, des représentants de la Chambre d'agriculture, du Comité départemental des producteurs fermiers et des consommateurs. Avec le Concours des produits fermiers, le Conseil général veut valoriser les productions fermières innovantes, fabriquées dans la Loire. Les lauréats sont récompensés par le financement d'actions de communication.

Retrouvez le palmarès complet sur www.loire.fr

En images



14 septembre 2013

Le centre d'incendie et de secours (CIS) de Saint-Genest-Malifaux en fête

Le Président Bernard Bonne célèbre le 150^e anniversaire du CIS de Saint-Genest-Malifaux. Cette journée de festivités est l'occasion pour le capitaine Maurice Vialon de céder sa place au lieutenant Solange Barrallon, première femme ligérienne à commander un centre de secours.



20 septembre 2013

L'école de Sail-sous-Couzan rénovée

Joël Épinat, Conseiller général, participe à l'inauguration des travaux d'extension de l'école de Sail-sous-Couzan, aux côtés du Député Paul Salen et du Maire de la commune, Ludovic Buisson. Cette école a bénéficié d'un financement du Conseil général de 280 000 euros.

ENTREPRENARIAT

BV Sport décroche le prix Stars et Métiers

L'entreprise stéphanoise BV Sport, spécialisée dans la fabrication et la vente de produits textiles médico-sportifs, a remporté le prix national Stars et Métiers dans la catégorie « Dynamique commerciale ». Un prix qui vient récompenser le dynamisme de BV Sport mais aussi son rôle exemplaire pour l'insertion des jeunes dans la vie active, avec la mention spéciale « La Chance aux jeunes ». En effet, avec une moyenne d'âge de moins de 30 ans, l'entreprise parie sur les jeunes talents.

L'entreprise a été choisie parmi plus de 2 000 artisans de toute la France. Salvatore Corona, son dirigeant depuis 2006, a fait de BV Sport une véritable réussite. Avec un chiffre d'affaires de 2,7 millions d'euros, l'entreprise emploie 20 personnes. Ses produits sont distribués dans plus de 25 pays et équipent 6 000 athlètes, champions du monde et olympiques ! Salvatore Corona recevra son prix le 4 décembre à Paris, décerné par les Chambres de métiers et de l'artisanat et les Banques populaires.

COLLOQUE

L'autonomie, un défi d'avenir

Les 9 et 10 décembre, le Centre de Congrès de Saint-Étienne accueille le 7^e colloque Défi autonomie. Deux journées de réflexion, d'échanges et de débats sur des thèmes essentiels comme la prévention, le maintien à domicile, l'aide aux aidants, l'investissement économique et social... Autour d'un objectif phare : bien vieillir. Responsable des personnes âgées dans la Loire et faisant de l'autonomie l'une de ses priorités, le Conseil général est partenaire de cette manifestation. Un salon ouvert aux professionnels et au grand public est organisé en marge du colloque. Plus d'infos et inscription sur www.defi-autonomie.com



24 septembre 2013

Une carte de la Loire pour les gourmets

Le Vice-Président Alain Laurendon présente, sur le stand du Conseil général de la Foire de Saint-Étienne, la carte 2014 « Produits du terroir en Loire ». Cette carte touristique et gastronomique détaille les spécialités culinaires de la Loire. L'occasion de déguster quelques produits.

En images



25 septembre 2013

Les basketteurs de la Chorale à la Foire de Saint-Étienne

Georges Bonnard, Conseiller général délégué aux Sports, accueille quatre basketteurs de la Chorale de Roanne, Pape-Philippe Amagou, Victor Samnick, Jamelle Hagins et Charles Thomas, venus animer une séance de dédicaces sur le stand du Conseil général.



1^{er} octobre 2013

7^e Entretiens de l'agroalimentaire

Georges Ziegler, 1^{er} Vice-Président du Conseil général chargé de l'Économie, clôture la 7^e édition des Entretiens de l'agroalimentaire. Organisé par le Pôle Agroalimentaire Loire, ce colloque a accueilli 200 participants à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Roanne Loire Nord.



2 octobre 2013

Alexis Ajinça fier d'être ligérien

Invité de la matinale de France Bleu Saint-Étienne Loire, le basketteur ligérien champion d'Europe Alexis Ajinça explique avoir demandé à son club strasbourgeois de jouer avec le numéro 42 sur son maillot. Un champion qui fait honneur à son département !

TOURISME

Bonne saison estivale pour les sites ligériens

Une fréquentation en forte hausse cet été pour le nouveau musée du Chapeau à Chazelles-sur-Lyon (+104 %), l'abbaye bénédictine de Charlieu (+28,5 %), le château de la Bâtie d'Urfé (+10 %) et la station de Chalmazel (+16 %). Le bilan de la saison touristique estivale dans la Loire a de quoi donner satisfaction, malgré une légère baisse du nombre total de visiteurs par rapport à 2012. Le bateau promenade « Le Grangent » basé à Saint-Victor-sur-Loire enregistre, lui, un très bon départ, avec 11 500 passagers en juillet-août.

Du côté des Villages de caractère, les animations se poursuivent cet automne.

Retrouvez toutes les animations sur www.loire.fr



/ L'abbaye bénédictine de Charlieu a vu sa fréquentation augmenter de près de 30 % cet été.

NUMÉRIQUE

L'aménagement numérique se poursuit dans la Loire

La couverture numérique du territoire est un outil incontestable au service du développement économique. Soucieux du développement homogène des nouvelles technologies sur l'ensemble de la Loire, le Conseil général a désigné dès 2005, un délégataire de service public : LOTIM Télécom. Sa mission est d'assurer la construction et l'exploitation technique et commerciale d'un réseau optique de 500 km, en vue de desservir les foyers ligériens en nouvelles technologies.

Dans cette perspective de développement, le Conseil général a attribué le 30 septembre une subvention de 3 900 000 euros à LOTIM Télécom pour augmenter le réseau de collecte de 366 km. La desserte des sites économiques va s'accroître de 98 km. Cette opération permettra le raccordement de 23 nouvelles zones d'activités représentant 225 entreprises.

LOGEMENT

Une reconnaissance pour Loire Habitat

Office HLM rattaché au Conseil général, Loire Habitat, présidé par le Vice-Président du Conseil général Paul Celle, vient de recevoir une nouvelle certification ISO 9001. Cette certification, qui fait suite à un audit de l'AFNOR, l'organisme officiel des normes, constitue une reconnaissance pour la qualité de l'ensemble des services de Loire Habitat. Cet organisme départemental qui soufflera ses cent bougies en juin 2014 a mis le critère de qualité au cœur de son projet de développement. Basé à Saint-Étienne avec sept agences décentralisées, Loire Habitat gère un patrimoine de 11 000 logements dont 746 individuels, ce qui représente 28 883 Ligériens logés. Depuis plusieurs années, Loire Habitat s'est diversifié en construisant treize résidences pour personnes âgées, cinq résidences pour personnes handicapées, des locaux commerciaux et huit gendarmeries.



/ L'Amandine, un immeuble construit rue Gabriel Péri à Saint-Étienne par Loire Habitat.



CULTURE

De la musique de chambre au programme

Après le succès de sa première soirée sur le thème de la philosophie avec Raphaël Enthoven, le Conseil général vous donne rendez-vous le **5 décembre à 18h30** à l'Hôtel du Département de Saint-Étienne pour découvrir la musique de chambre. L'Ensemble Sylf (Symphonie Loire Forez), composé de treize musiciens de talent, vous propose un concert original gratuit consacré aux compositeurs Alexandre Borodine et Antonin Dvorak.



Depuis sa création en 2010, cet ensemble unique en France se produit dans de nombreux festivals en France et à l'étranger. En 2012, il a enregistré son premier disque consacré au répertoire romantique pour cordes (Grieg, Elgar) dans le Prieuré de Pommiers.



Réservation par téléphone au **04 77 48 42 04**, par fax au **04 77 48 42 09**, sur www.loire.fr ou sur votre mobile en utilisant le flashcode ci-contre.

Attention, le nombre de places est limité. Accueil assuré dès 18 heures.

SANTÉ

Un soutien essentiel au dépistage du cancer du sein

En France, le cancer du sein touche une femme sur huit. Le Conseil général a attribué une subvention de 25 000 euros à l'association Vivre! pour l'organisation du dépistage du cancer du sein dans la Loire. « *Le Département soutient Vivre! depuis plus de dix ans* », explique Solange Berlier, Vice-Présidente chargée de la Promotion de la santé. « *Un dépistage rapide constitue la prévention indispensable pour lutter efficacement contre le cancer.* » L'association est responsable du dépistage organisé pour les Ligériennes âgées de 50 à 74 ans, qui peuvent ainsi passer une mammographie tous les deux ans.

Plus d'infos: www.depistage-vivre.fr



SPORT

Le BMX fait son show à Saint-Étienne

Amateurs de sensations fortes, le Trophée des nations vous donne rendez-vous les 14 et 15 décembre au Palais des spectacles. Le temps d'un week-end, Saint-Étienne devient la capitale européenne du BMX. Plus de 1 700 pilotes s'affrontent et offrent un spectacle époustouflant aux plus de 5 000 spectateurs attendus. Un événement soutenu par le Conseil général de la Loire.

Tarifs adultes : 1 jour/12 € - 2 jours/20 €
 Enfants (dès 8 ans) : 1 jour/8 € - 2 jours/10 €
 Plus d'infos: www.st-etienne-bmx.com



TOUTE L'ACTU
DU CONSEIL GÉNÉRAL

En images



2 octobre 2013

Enthoven ouvre Les rendez-vous culture

Le philosophe Raphaël Enthoven donne une conférence à l'Hôtel du Département à Saint-Étienne, sur le thème: « Mozart, la musique et le silence ». Un rendez-vous gratuit qui a rassemblé près de 300 personnes de tous âges. Cette première soirée lance de belle manière Les rendez-vous culture du Conseil général.



4 octobre 2013

De nouveaux aménagements au collège du Coteau

Le Président Bernard Bonne inaugure les travaux réalisés dans le collège Les Étines. Financés par le Conseil général à hauteur de 2,8 millions d'euros, ils ont concerné la rénovation du bâtiment de la demi-pension, la mise en accessibilité de l'établissement, l'agrandissement du préau et la construction d'un foyer pour les collégiens.



15 octobre 2013

Présentation de la Semaine bleue

Claude Bourdelle, Vice-Président chargé des Personnes âgées, présente à la presse le programme de la Semaine Bleue. Cette manifestation à destination des seniors s'est déroulée du 21 au 27 octobre 2013 dans toute la Loire.

COMMÉMORATION

Il y a cent ans, la Grande Guerre bouleversait l'histoire

Le 3 août 1914, l'Allemagne déclarait la guerre à la France. C'était le début d'un conflit qui fit plus de 9 millions de morts. À l'orée de 2014, le monde entier s'apprête à commémorer le centenaire de la Grande Guerre. Une année placée sous le signe du souvenir et de la réflexion, à laquelle prend part le Conseil général de la Loire.



/ Mise à disposition par les Archives départementales de la Loire, l'exposition itinérante *L'école de la Patrie, 1870-1914*, présente la préparation militaire mise en place à l'école primaire au cours des décennies précédant la Grande Guerre.

A lors que le dernier poilu s'est éteint en 2011, le centenaire du début de la Première Guerre mondiale est l'occasion de rendre hommage aux soldats qui se sont battus pour la France. Mais aussi de mieux comprendre en quoi cet événement, d'une ampleur sans précédent, a bouleversé la société française. Pour cela, le Département met en œuvre plusieurs actions de commémoration.

Sensibiliser les enfants

Retracer la vie d'un soldat pour mieux comprendre la réalité de la guerre. Près de 1300 élèves ligériens, du primaire au lycée, vont enquêter tels des historiens sur le parcours d'un poilu de leur commune. Fiche matricule, journal de marche et d'opérations,

recensement, actes civils ou encore cartes postales seront leurs outils de recherche. Les Archives départementales ont conçu un livret pour les enseignants et accompagneront les élèves qui réuniront leur travail dans un « carnet du jeune historien » restitué en fin d'année scolaire. Par ailleurs, dans le cadre du Plan Jeunes, 460 collégiens assisteront à *14/18, la fleur au fusil*, une pièce de théâtre écrite par Alain Guyard et mise en scène par François Bourcier. Inspirée de témoignages historiques et de chroniques du front, elle sera suivie d'une séance d'échanges.

Se préparer au centenaire

Les médiathèques et bibliothèques seront aussi des acteurs essentiels de cette année de commémoration. Pour les accompagner, la

Médiathèque départementale de la Loire met à leur disposition l'exposition *Les Nouvelles du Front*, qui réunit de nombreux documents d'archives, des vidéos, livres, affiches... Ses correspondants pourront suivre une formation sur le thème *Le cinéma au regard de l'histoire*, qui explore la façon dont ce conflit a été abordé sur grand écran. Ils pourront également participer à une conférence ouverte à tous, *Dialogue avec mon grand-père lors de la première guerre mondiale*, qui trace un parallèle étonnant entre la Grande Guerre et le Tour de France de 1914. Une base de réflexion précieuse pour aider les 229 bibliothèques du réseau à commémorer la « Der des Ders » comme il se doit, avec les Ligériens. ■

Sophie Tardy



Iwan MAYET
Conseiller
général délégué
aux Archives
départementales
et à la
Médiathèque
départementale

« Le centenaire de la Première Guerre mondiale est une occasion privilégiée de transmettre aux nouvelles générations la mémoire de ce conflit. Le Conseil général veut être un relais de ressources pour l'organisation des commémorations dans la Loire. »

PLUS D'INFOS

Sur www.loire.fr/archive, découvrez la nouvelle rubrique dédiée au Centenaire de la guerre de 14-18 : informations, conseils, documents d'archives, etc.

Sur www.loire.fr/agenda, retrouvez toutes les manifestations organisées dans la Loire à l'occasion du centenaire.

LES ARCHIVES SAUVEGARDENT VOS DOCUMENTS

Les archives d'origine privée présentent un intérêt majeur pour la connaissance historique. Vous possédez des correspondances, photos ou tout autre document lié à la Première Guerre mondiale ? Dans le cadre de l'opération nationale « La Grande Collecte », confiez vos documents aux Archives départementales qui les numériseront avant de vous les restituer. Les dons ou dépôts sont également possibles.

Archives départementales de la Loire : 6 rue Barrouin à Saint-Étienne - 04 77 93 58 78 - archives@cg42.fr

INTERVIEW

« 2014, un temps d'hommage et de réflexion »

Agrégé d'histoire, spécialiste de la politique, de la culture et des médias, Jean-Noël Jeanneney a été par deux fois secrétaire d'État sous la présidence de François Mitterrand. Fils de Jean-Marcel Jeanneney, ministre sous Charles de Gaulle, il anime depuis 1999 sur France Culture l'émission *Concordance des temps*, qui propose un lien entre présent et passé. Il est également l'auteur de nombreux ouvrages, dont le dernier s'intitule *La Grande Guerre si loin, si proche. Réflexions sur un centenaire* (Le Seuil).

Pourquoi est-ce important de commémorer le centenaire de la guerre de 14-18 ?

Il faut que les générations actuelles rendent hommage à ceux qui se sont battus jusqu'à la mort pour défendre la patrie. C'est aussi un temps de réflexion, par exemple sur le rôle que joue aujourd'hui l'Europe dans la construction d'une paix durable. Commémorer 1914, c'est honorer la patrie, promouvoir l'Europe et expliquer la folie pour qu'elle ne ressurgisse pas à nouveau.

Par quoi cela passe-t-il ?

Cette commémoration doit prendre la forme du souvenir, dans les couleurs de la gravité mais pas de la sinistrose. Il faut rappeler ce qui a eu lieu, en termes civiques et intellectuels. Multiplier les archives, les photographies, les reconstitutions théâtrales, les colloques... Même s'il n'y a plus de témoins, la guerre de 14-18 est encore dans la mémoire de la grande majorité des Français.

Quelles leçons peut-on en retirer ?

« *Qui veut la paix, prépare la guerre.* » Mais on peut aussi dire : si tu veux la paix, connais la guerre. Pour cela, nous devons comprendre ce qui s'est passé, tout en sachant que rien n'est jamais pareil. L'arme nucléaire a complètement modifié l'équilibre des nations, mais il y a des permanences dans les agressivités des peuples, des individus. On peut travailler là-dessus, en évitant par exemple que les manuels scolaires ne véhiculent des stéréotypes négatifs. Quand on voit leur importance dans les correspondances des combattants de la Grande Guerre, on comprend que ça les a aidés à tenir bon, mais on trouve aussi une des racines de



/ Jean-Noël Jeanneney vient de publier *Jours de guerre, 1914-1918* (Arènes) un beau livre consacré aux photos du journal *Excelsior*, quotidien français lancé en 1910 et arrêté en juin 1940.

la haine qui s'est développée de chaque côté des tranchées.

Les États et les hommes sont-ils libres face à cette machine infernale qu'est la guerre ?

La Grande Guerre est née d'un engrenage qui a fini par entraîner toute l'Europe. Personne ne voulait vraiment y aller, mais il fallait accepter la bataille, faute de quoi

les adversaires prendraient des avantages dramatiques. Pour agir, l'homme doit voir qu'il n'y a ni choses préétablies ni hasard absolu. Le paysage des individus et des hommes d'État est complexe, composé à la fois de tendances profondes, de mouvements plus courts et d'instantanés nés du hasard. Ce feuilleté temporel crée la latitude d'action des uns et des autres. ■

Propos recueillis par Sophie Tardy

LE CENTENAIRE, POUR QUOI FAIRE ?

Le 23 janvier, Jean-Noël Jeanneney donnera une conférence à l'Hôtel du Département à Saint-Étienne, sur le thème : « Le centenaire, pour quoi faire ? » Ce rendez-vous gratuit et ouvert à tous vous est proposé par le Conseil général de la Loire dans le cadre de ses « Rendez-vous culture ».

Pour participer à la conférence, retrouvez plus d'infos fin décembre dans *Loire Magazine* n° 103.



MÉDIAS

France Bleu Saint-Étienne Loire fait bouger les ondes

Depuis le 9 septembre, les Ligériens ont enfin leur propre station France Bleu, la 44^e du réseau. Le Conseil général de la Loire a investi 200 000 euros dans l'installation de ce média très attendu par le département.



/ Invité de la première matinale de France Bleu Saint-Étienne Loire, le Président du Conseil général Bernard Bonne a salué une « excellente nouvelle » pour le département.

9 7.1 à Saint-Étienne, 100.2 à Roanne. Depuis début septembre, le paysage radiophonique ligérien s'est enrichi de deux nouvelles fréquences radio grâce à l'arrivée de France Bleu Saint-Étienne Loire. Forte d'une équipe de 28 salariés, installés dans un studio de plus de 700 mètres carré à deux pas de la Cité du Design, la nouvelle station a vécu une inauguration en grande pompe, en présence de son parrain, le chanteur stéphanois Bernard Lavilliers, et du PDG de Radio France Jean-Luc Hees.

Un outil d'attractivité

La présence du réseau France Bleu dans la Loire était attendue de longue date par les habitants et les élus locaux. Le Conseil général a soutenu financièrement cette implantation à hauteur de 200 000 euros. « Outre une information locale de qualité, elle va permettre au département de la Loire d'être désormais beaucoup plus visible, en faisant connaître ses nombreux atouts au plan national », s'est réjoui le Président du Conseil général Bernard Bonne, invité de la première matinale de France Bleu Saint-Étienne Loire le 9 septembre. ■

Patrick Françon

INFRASTRUCTURES

Napoléon III est le père du canal du Forez

C'est le 20 mai 1863 que Napoléon III signa le décret d'autorisation de creusement du canal du Forez. 150 ans plus tard, cet équipement reste un atout majeur au service de l'agriculture ligérienne.

Outil de l'identité forézienne contemporaine, le canal du Forez fit l'objet d'un chantier qui s'est étalé de 1865 à 1914. La construction proprement dite avait été précédée de travaux d'assainissement. Le canal a permis d'éradiquer le paludisme et d'assainir le territoire forézien, lui permettant de devenir une zone prospère d'élevage et d'assurer l'autonomie fourragère de notre département. Depuis 1988, le canal est aussi un fournisseur d'eau pour la consommation humaine. Il alimente également l'important réseau des étangs foréziens.

Une infrastructure majeure

Depuis 1966, le canal est géré par le SMIF, le Syndicat mixte d'irrigation et

de mise en valeur du Forez, présidé par Alain Laurendon. Cette structure regroupe divers partenaires dont 35 communes et le Conseil général. L'équipement est indispensable à l'approvisionnement en eau de plus de 600 exploitations agricoles. Il constitue aussi un élément structurant du paysage en permettant la conservation d'espaces naturels.

Pour faire connaître son utilité et sa gestion, le SMIF organise trois conférences les 15, 22 et 29 novembre à 18 h 30 à la salle des fêtes de Savigneux, à la salle du Ruillat de Champdieu et à la maison des associations de Saint-Romain-le-Puy. ■



Patrick Françon

ASSOCIATION

Main dans la main

Ébénisterie, mosaïque, menuiserie, pâtisserie, couture... La main est l'outil le plus utile. Implantée rue de l'Apprentissage à Saint-Étienne, l'association L'Outil en main rassemble vingt-trois enfants de 9 à 13 ans et des seniors expérimentés autour des métiers de l'artisanat. Ainsi, les jeunes découvrent des gestes qui ne s'apprennent pas dans les livres.

Tous les mercredis après-midi, filles et garçons sont initiés à un métier manuel aux côtés de vétérans qui leur transmettent leur amour du travail bien fait. Dans le cadre d'un vrai atelier situé dans l'enceinte de l'internat du CFA du bâtiment, deux générations travaillent ensemble dans un esprit de sincérité, d'écoute, de tendresse et de générosité humaine. Les différents ateliers aiguisent le regard des enfants sur l'environnement architectural, développent leur dextérité, éveillent leurs sens et parfois même suscitent quelques vocations. Quand les anciens tendent la main aux jeunes...

Un bon coup de main

Enseigne, chaise en bois, tuiles au chocolat... Tout est fabriqué par de petites mains, entourées par de plus grandes. « *Les métiers artisanaux méritent un certain doigté* », explique Henri Cherbouquet, Président de l'association L'Outil en main de Saint-Étienne. C'est aussi disposer du geste juste. « *Par exemple, enfoncer un clou.* » Simple? Pas tant que cela. « *On ne cloue pas avec le bras ni avec la main, mais avec le poignet.* » Pendant deux ans, les enfants fréquentent L'Outil en main. Ils passent dans chacun des corps de métiers où ils conçoivent une œuvre qu'ils gardent ensuite. Guillaume, 11 ans, est à son aise rue de l'Apprentissage. Après avoir effectué un



/ L'atelier couture a ouvert ses portes en 2013.



/ Le Conseil général soutient les antennes stéphanoise et roannaise de l'association L'Outil en main. Une subvention annuelle de 1 000 euros est attribuée pour l'achat d'outils et de matériel divers.

bon nombre d'ateliers, le garçonnet donne spontanément sa préférence. « *La menuiserie! J'adore travailler le bois.* »

Des filles en aiguilles...

« *Lorsque je regarde les enfants s'appliquer autant, je suis toujours ému* », livre Henri Cherbouquet. Outre les nombreux garçons, de plus en plus de filles sont inscrites à l'association. Plomberie, menuiserie, peinture... Parfaitement intégrées, elles réussissent haut la main tous les ateliers par lesquels elles passent. « *Elles sont plus perfectionnistes que les garçons* », souligne M. Cherbouquet. Aiguille et fil à coudre entre les doigts, deux d'entre elles s'initient à la couture. Cet atelier qui vient de naître est très fonctionnel. « *Elles pourront faire des revers aux pantalons de leurs futurs maris!* » Humour à part, si autrefois les dames apprenaient à coudre à l'école, aujourd'hui, nombreuses sont celles qui ne savent pas recoudre un bouton. « *On attend de voir les garçons à l'œuvre!* »

La main à la pâte

Les ateliers offrent un cadre serein d'où se dégage une atmosphère chaleureuse. Un parfum de douceur... Puis, une odeur

de chocolat. Au restaurant du CFA, c'est l'atelier du goût! Après avoir endossé le tablier, les bambins mettent la main à la pâte aux côtés du pâtissier. Parmi les mets, quelque soixante-dix tuiles aux amandes sortent du four. Les vingt-trois enfants et les bénévoles les dégusteront ensemble à l'heure du goûter. Une belle aventure intergénérationnelle se vit rue de l'Apprentissage. Tous les enfants sortent au bout de deux ans d'association avec un diplôme en poche. « *Qu'ils continuent leur route ou qu'ils empruntent le chemin de l'artisanat, ils respecteront toujours les métiers manuels.* » Parce qu'une société sans plombiers, sans maçons ou sans cuisiniers, c'est une économie qui souffre, les métiers du patrimoine ont de l'avenir devant eux. ■

Peggy Chabanole

PLUS D'INFOS

Transmettre son savoir-faire
aux citoyens de demain

Vous êtes un artisan en retraite? Vous souhaitez rester dans la « vie active »?
Contact: M. Henri Cherbouquet au
06 85 27 23 45

www.loutilenmain.asso.fr

MOBILITÉ DURABLE

Les pôles multimodaux sur les rails

Tramway, train, covoiturage, bus, car interurbain (TIL, etc.). À travers les pôles d'échanges multimodaux, le Conseil général de la Loire est engagé dans l'expansion du transport collectif avec une logique de développement durable. Le nouveau pôle d'échanges multimodal de la gare de Saint-Chamond illustre cette détermination.

Déplacements compliqués au sein des gares, piétons fragilisés dans les flots de circulation, difficulté d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Pour répondre à ces problèmes, les pôles d'échanges intermodaux ont été créés. Ces lieux de connexion entre différents modes de transport sur un même trajet offrent une véritable alternative au « tout voiture ». Concrètement, un usager peut stationner son véhicule dans un parc surveillé, soit gratuitement, soit moyennant un titre de transport en commun, prendre le bus, le train et le vélo et ainsi bénéficier de trajets plus rapides, économiques et agréables. Ces espaces sont imaginés également pour s'intégrer dans leur environnement et faciliter les déplacements.

Un engagement durable

Le Conseil général de la Loire illustre sa volonté de développer l'utilisation des transports en participant à l'aménagement de ces pôles d'échanges. Entre 2006 et 2009, les gares de Saint-Étienne Châteaucreux, Roanne et Le Chambon-Feugerolles ont bénéficié de nombreux réaménagements. La création d'une seconde ligne de tramway et l'accueil des autocars TIL et TER devant la gare de Saint-Étienne, l'installation d'une nouvelle passerelle équipée d'ascenseurs pour permettre aux personnes à mobilité réduite et aux piétons d'accéder en toute sécurité à la gare routière de Roanne constituent deux bons exemples.

La gare multimodale de Saint-Chamond

Inaugurée le 9 septembre 2013 après un an de travaux, la gare de Saint-Chamond devient pôle d'échanges multimodal. Située sur l'axe Saint-Étienne/Lyon, elle est desservie quotidiennement par une centaine de trains. De nombreux aménagements ont vu le jour, comme



/ La gare de Saint-Chamond, une des plus fréquentées sur l'axe Saint-Étienne / Lyon, dispose désormais d'un vaste parking, d'un garage à vélos et d'une desserte de bus améliorée.

un stationnement réhabilité, une station « Vélivert » et une meilleure desserte de bus. Le montant total des travaux s'est élevé à 3,5 millions d'euros, dont plus de 400 000 euros investis par le Département. L'accessibilité des usagers et en particulier



/ Le nouveau souterrain de la gare de Saint-Chamond.

ceux à mobilité réduite a été au cœur du réaménagement de cette gare, avec un passage souterrain, un ascenseur et une rampe d'accès au parking. Ce projet a vu le jour grâce à plusieurs partenaires dont la Région Rhône-Alpes, Saint-Étienne Métropole, l'État, RFF, la SNCF et la Ville de Saint-Chamond.

De futurs projets

Le Département compte poursuivre ses investissements dans ces aménagements pour favoriser l'utilisation des transports alternatifs. Plusieurs projets sont en cours. Un contrat d'aménagement pour le Pays de Saint-Galmier concernant les gares SNCF de Montrond-les-Bains et Veauche/Saint-Galmier est en cours d'étude ainsi qu'un autre pour le secteur de Montbrison. Toutes les gares ligériennes rénovées et connectées bénéficient d'un regain de fréquentation grâce à ces pôles d'échanges multimodaux. ■

Sonia Moulard

Les Espaces naturels sensibles Une richesse pour la Loire



13

Les Espaces naturels sensibles (ENS) se caractérisent par une faune et une flore remarquables mais fragiles. Gérés par les Départements, ils reflètent la diversité de nos milieux naturels. Fleuve, étangs, tourbières, forêts, pitons basaltiques... Le Conseil général de la Loire met tout en œuvre pour préserver et valoriser ses richesses. *Loire Magazine* vous invite à les découvrir à travers une sélection de sites aménagés pour le grand public, qui vous réservent bien des surprises !



Jean GILBERT

Conseiller
général délégué à
l'Environnement

« Notre patrimoine naturel est un vecteur d'attractivité pour le territoire. »

Les Ligériens connaissent-ils les richesses naturelles du département ?

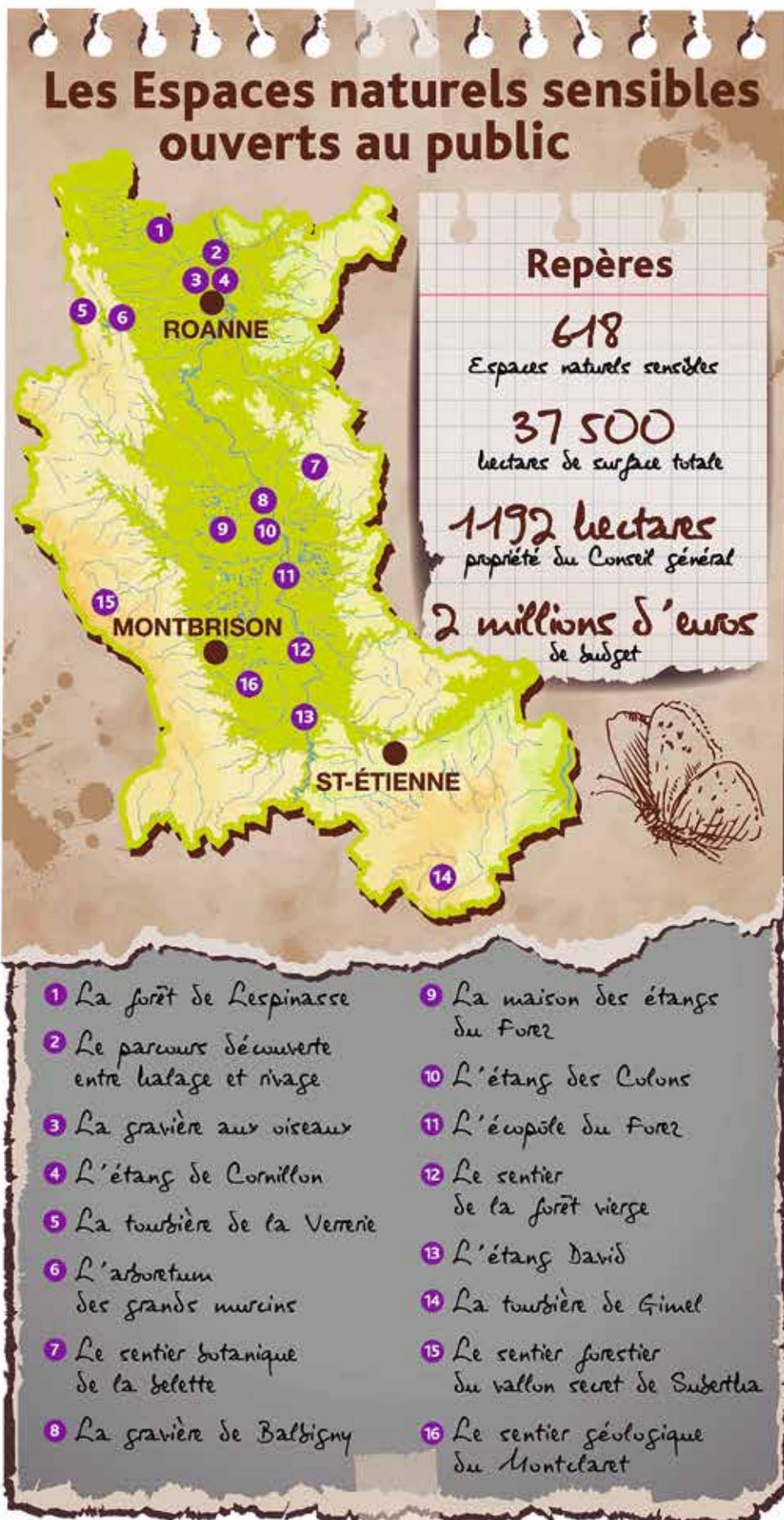
Ils n'ont pas assez conscience de ce patrimoine naturel, pourtant levier de développement touristique et économique : des territoires préservés et respectés confortent l'attractivité globale de notre département. Mais ce sont aussi des sites fragiles, dont il faut protéger la biodiversité.

Quels sont les différents milieux naturels recensés dans la Loire ?

On en distingue six : les espaces liés à la présence du fleuve Loire sur notre territoire ; les étangs, nombreux en Forez et Roannais ; les hêtraies et forêts ; les Hautes Chaumes, menacées par la disparition de l'agriculture de montagne ; les tourbières, dont certaines sont nées il y a plus de 10 000 ans ; les pitons basaltiques, ajoutés plus récemment à cette liste.

Comment le Département agit-il pour la préservation de ces sites ?

Le Conseil général, compétent en matière de milieux naturels, met en œuvre des stratégies de protection et de gestion adaptées aux enjeux propres à chaque site sensible. Nous avons aussi réalisé d'importants aménagements pour permettre au grand public de découvrir certains de ces espaces remarquables par leurs paysages, leur faune et leur flore.



Les Espaces naturels sensibles Une richesse pour la Loire

Un patrimoine naturel à préserver

Un fleuve bordé d'arbres, des forêts denses, des pitons rocheux... La Loire est un livre de paysages parfois insolites. Pour préserver la richesse de ce patrimoine, le Conseil général œuvre depuis plus de vingt ans en faveur des Espaces naturels sensibles. Véritables réservoirs d'eau et de biodiversité, ils sont précieux et pourtant menacés.

La qualité de vie dans la Loire, c'est l'accès à des infrastructures et à des services de qualité mais aussi à un environnement naturel remarquable par ses paysages, sa faune et sa flore. Protéger et valoriser les sites fragiles de notre département répond donc à une exigence écologique et collective. En préservant leurs ressources en eau et leur richesse biologique, le Conseil général consolide l'avenir des nouvelles générations et l'attractivité de notre territoire.

Six milieux emblématiques

Le Département possède aujourd'hui 28 sites sur les 618 labellisés ENS. « Notre objectif n'est pas d'être propriétaire mais d'assurer une bonne gestion de ces sites », précise Fabrice Dubois, responsable du service Milieux naturels au Conseil général. Compétent en matière d'Espaces naturels sensibles depuis 1991, le Département identifie ceux-ci sur la base de quatre critères principaux : l'intérêt écologique, les menaces sur l'environnement, la valorisation et l'ouverture au public, les potentialités d'intervention. Six milieux prioritaires ont été recensés dans la Loire. Les « incontournables » bords de Loire, les étangs, souvent « propriétés privées », les hêtraies du Pilat, les Hautes Chaumes « uniques », les tourbières et enfin les pitons basaltiques. Cette diversité géologique, associée à la présence de nombreuses espèces animales et végétales, a de quoi ravir tous les amoureux de la nature...

Espèces et espaces protégés

D'origine volcanique, les pitons basaltiques évoquent par exemple des paysages de western, plus proches du Colorado que du Forez ! Leurs sols riches abritent une flore et une faune exceptionnelles,



Le fleuve Loire figure en bonne place parmi les six milieux prioritaires du Département.

puisque certaines espèces animales sont observables uniquement dans notre département, comme le papillon *Lycaena helle magdalenae*. Pour les protéger, le législateur a créé une taxe spécifique, qui finance la préservation des Espaces naturels sensibles et l'ouverture au public de certains sites. Par son intermédiaire, les Ligériens contribuent à la protection de la nature.

L'homme protecteur de la nature

Propriétaire des 450 hectares de la forêt de Lespinasse depuis 1968, le Conseil général intervient de multiples façons : accueil du public, préservation des arbres, gestion sylvicole et pédagogique... Plus de

60 000 personnes arpentent chaque année la plus grande forêt feuillue de la Loire, productrice d'oxygène. La plaine du Forez, quant à elle, fait partie des grandes zones humides françaises d'intérêt européen. Ces réserves d'eau jouent aussi un rôle important pour la biodiversité. Le Conseil général agit également sur les infrastructures, par exemple en ne fauchant pas certains bords des chaussées pour préserver les « corridors biologiques », indispensables au déplacement de la faune et de la flore. Bref, le Conseil général protège et valorise ces espaces de vie, pour les transmettre aux générations futures. ■

Peggy Chabanole

QU'EST-CE QU'UN ESPACE NATUREL SENSIBLE ?

Il s'agit d'un site naturel riche sur le plan écologique (faune, flore, géologie, etc.) et des paysages. Rare, vulnérable et souvent menacé, l'ENS est un patrimoine à préserver qui bénéficie d'une protection et nécessite des actions de sauvegarde.

La Loire aux mille trésors

Le temps a façonné le territoire et le climat l'a sculpté. Aujourd'hui riche en paysages, la Loire abrite une faune et une flore abondante et variée. Les six milieux naturels du département détiennent des trésors qui n'ont pas fini de vous étonner.



Les étangs de la Loire

En 1233, le comte du Forez est le premier à aménager un étang. Aujourd'hui, la plaine du Forez abrite de nombreux étangs riches en carpes. Trois sont ouverts au public : l'étang David, l'étang des Plantées (sur demande) et la réserve de Biterne. La flottante marsillaise à quatre feuilles accentue la douceur de ces étendues d'eau. La nette rousse, canard plongeur polyvalent, va jusqu'à quatre mètres de profondeur, étonne les passants.

La nette rousse



Les bords de Loire

La Loire traverse notre département. Plus long fleuve français et 5^e grand fleuve sauvage d'Europe, il offre des possibilités de balades en famille idéales. La silhouette imposante du peuplier noir domine les lieux.

La sterne aux ailes gracieuses y niche aux beaux jours, avant d'hiverner en Afrique.



La sterne



Le peuplier noir

Les liètraies du Pilat et fo

Réparties sur 41 massifs du Pilat, les forment de magnifiques sous-bois. Ces atteignent 35 mètres de haut et vivent On peut entendre en se promenant le tan cet niveau sombre à la calotte rouge ce le lièvre. La Loire compte par ailleurs six couvrant au total plus de 650 hectares. La plus grande, celle de Lespinasse, dispose de nombreux aménagements ludiques et pédagogiques.



Le pic noir

Les Hautes Chaumes du Forez

Il y a 20 000 ans, les Hautes Chaumes étaient recouvertes par des glaciers. Ces 8 000 hectares de lande montagnarde inspirent depuis des siècles peintres et poètes. Ici croît le lièvre brun qui vit dans un nid à même le sol appelé site. L'été, on vient récolter sur ces plateaux l'arnica, une fleur jaune-or réputée pour ses vertus médicinales.

Le lièvre brun



L'arnica

Les tourbières d'altitude

Formées depuis plus de 7 000 ans, les tourbières fonctionnent comme une éponge. Elles emmagasinent jusqu'à 20 fois leur poids en eau. Ici pousse une petite curiosité botanique : le Drosera, plante carnivore aux feuilles rosâtres qui peut capturer jusqu'à 2 000 proies en un été. On y rencontre aussi le curieux petit lézard vivipare.



Le Drosera



Le lézard vivipare



Les pitons basaltiques

Il y a 30 millions d'années, les écoulements de lave ont formé de petits pics. D'origine volcanique, ce lieu surprenant et unique, offre un cortège floristique inhabituel. Pourvu d'atteindre un mètre de hauteur, l'Orchis bouc est une orchidée sauvage pourvue d'une odeur forte. Survole avec élégance ce paysage, l'insolite papillon Machaon aux ailes de couleurs.



L'Orchis bouc



Le papillon Machaon

Forêts Départementales

1 000 hectares de liêtres feuillus d'altitude jusqu'à 400 ans. Soinage des pics noirs : on sa loge dans forêts départementales,



La forêt de Lespinasse



Les Hétraies du Pilat

Sacrés noms d'espèces

Avec près de 2 500 espèces animales, dont 247 classées prioritaires, notre département dispose d'une faune riche et variée. Quels animaux peut-on observer, comment agissent-ils sur notre environnement, sont-ils menacés ? Le point avec un spécialiste.

Mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons et même mollusques... notre département n'a pas à rougir de sa faune. On y trouve 78 % des mammifères, plus de la moitié des oiseaux et 41 % des poissons répertoriés dans l'Hexagone. Sans oublier quelque 1 900 insectes, les sols ligériens étant très peuplés. « Une liste recensant l'ensemble des espèces de la Loire a été dressée en 2011 », explique Laurent Russias, ingénieur au Conseil général. Un point de départ pour une réflexion beaucoup plus large : « Des actions ciblées vont être mises en place avec les acteurs de l'environnement : installation de nichoirs et de boîtes à insectes, observation des déplacements via des capteurs, vigilance lors de travaux sur les routes... »



/ La loutre avait disparu dans notre département. Depuis 3-4 ans, on observe son retour dans la Loire.

Un travail de fourmi

Il faut dire que les enjeux sont multiples. La Loire est une zone de reproduction importante : « Avec ses nombreux étangs, elle compte au niveau national. » Certaines espèces, très rares, sont exclusivement ligériennes, à l'image du *Lycaena helle magdalanae*, un papillon uniquement visible dans les Monts de la Madeleine. Les connaissances font parfois défaut, en particulier pour les insectes et micromammifères. Les animaux, qui ont un impact alimentaire et économique sur notre quotidien à travers la chasse ou la pêche, peuvent aussi causer des nuisances. « Les terriers des ragondins constituent une menace pour les digues. Plusieurs rongeurs sont également porteurs de maladies. » Les espèces chassables sont minoritaires : depuis 1976, la loi protège une grande partie de la faune.

Biodiversité attention danger

Les scientifiques n'hésitent pas à tirer la sonnette d'alarme : « Les plantes, c'est le support de la vie et des insectes et donc de la

chaîne alimentaire. » Malgré tous les efforts consentis, des animaux disparaissent ou se raréfient comme les abeilles, pourtant indispensables aux végétaux. Un phénomène qui gagne les milieux aquatiques, où l'envahissante écrevisse signal perturbe l'équilibre des rivières.

De drôles d'oiseaux ligériens

Des plaines aux montagnes, en passant par les forêts et étangs, la Loire constitue un bon terrain d'observation faunistique. Les ornithologues amateurs s'en donnent à cœur joie avec les migrateurs, les espèces alpines et les rapaces, tel le milan royal. Les promeneurs chanceux

auront peut-être aperçu un chamois, un chat forestier, voire une écrevisse à pieds blancs. Le loup et le lynx, actuellement présents dans le Massif central et le Rhône, « pourraient rejoindre prochainement notre département ». Mais ne vous attendez pas à croiser un renard ou une hermine au détour d'un chemin. Vous devrez bien souvent vous satisfaire de chevreuils, lapins, mulots, écureuils... voire du campagnol, « connu pour manger les carottes des jardiniers ». Discrets et souvent nocturnes, la plupart des animaux sauvages vivent cachés. Alors ouvrez l'œil ! ■

Émilie Couturier



VOUS AVEZ DIT BELLES PLANTES ?

Si 78 plantes ligériennes sont actuellement protégées, dont trois au niveau européen, plusieurs espèces invasives ou nuisibles sont aussi une source de préoccupation dans la Loire, comme la Renouée du Japon. Très allergisante, l'ambrosie est pour sa part fauchée avant qu'elle n'émette des pollens.

Les Espaces naturels sensibles Une richesse pour la Loire

Des réservoirs de vie à ciel ouvert

Tourbières, étangs, mares... les zones humides présentent une richesse naturelle exceptionnelle. Deuxième terre d'étangs de Rhône-Alpes, la Loire protège ses écrins de biodiversité dont les enjeux sont à la fois environnementaux, économiques et sociaux. Coup de projecteur sur ces milieux.

En France, les zones humides ont régressé de 50 % en trente ans. Réserves en eau potable pour l'homme, elles sont pourtant indispensables à la survie de nombreuses espèces animales et végétales. Milieux forts du paysage ligérien, elles reflètent également l'histoire du territoire. Aménagés dès 1233 par les comtes du Forez, les étangs ont connu leur apogée à la fin du 18^e siècle avec 600 étangs dans la plaine. On en compte encore 330 aujourd'hui. En mettant en œuvre des programmes de préservation adaptés, le Conseil général joue un rôle essentiel dans leur sauvegarde.



L'eau source de vie

Vous aimez observer le martin-pêcheur, les libellules, voir les oiseaux migrateurs survoler les étangs? Profitez de la proximité des étangs du Forez! bercés par de doux clapotis, vous pourrez aussi taquiner les carpes, premiers poissons à avoir été élevés en pisciculture. Ces étendues d'eau permettent à de nombreuses espèces de se nourrir, de s'abreuver lors de migrations, de se réfugier... C'est aussi un lieu de reproduction pour les poissons ou encore les libellules. Ces dernières pondent des larves aquatiques, la présence d'eau est donc indispensable à leur survie. « 50 % des oiseaux et 30 % des plantes dépendent des zones humides », souligne Fabrice Frappa, chargé de mission au Conseil général.

De multiples atouts

Pour l'homme, les milieux aquatiques jouent également un rôle essentiel dans la gestion globale de l'eau. En effet, ces zones filtrent et épurent « naturellement » les eaux. Bienfaitrices, « elles fournissent 30 % de l'eau potable » des Ligériens. Elles limitent l'impact des inondations en jouant un rôle d'éponge pour restituer ensuite l'eau aux rivières et aux nappes phréatiques. Lieux de vie, ces espaces sont aussi des

écrins de détente et de bonheur pour les promeneurs. Par exemple, l'étang David à Saint-Just-Saint-Rambert est une propriété du Conseil général aménagée en un bel espace de découverte ludique et pédagogique. Balades au bord des étangs, pêche, découverte de la nature... Naturellement belles, les zones humides constituent un atout incontestable pour le cadre de vie et le développement touristique.

Interaction homme-nature

Propices aux loisirs, les zones humides ont également une importance économique. Ainsi, les étangs foréziens font le bonheur de plusieurs pisciculteurs professionnels! La productivité de carpes y est trois fois plus forte qu'au niveau national. Interdépendants, « l'homme et les zones humides s'harmonisent », assure Fabrice Frappa. Le pâturage et la fauche évitent par exemple l'embroussaillage de ces milieux qui constituent en retour des ressources alimentaires pour l'élevage. Habitants, animaux, environnement... la protection des zones humides profite à tous! ■

Peggy Chabanole

DES CONTRATS QUI COULENT DE SOURCE

4 000 kilomètres de rivières jalonnent le département de la Loire. Dans le cadre de sa politique de préservation et de valorisation des milieux aquatiques, le Conseil général investit en 2013 pas moins de 450 000 euros pour l'ensemble des contrats de rivières. Pourquoi? Pour préserver nos torrents et ruisseaux où le merle d'eau marche à la recherche de petites larves, protéger la truite fario abritée par nos rivières ou encore la moule perlière visible dans cinq cours d'eau du département.





Promenons-nous dans les bois...

Aux portes de Roanne, la forêt départementale de Lespinasse est le plus grand ensemble forestier de la Loire. Propriété du Conseil général depuis 1968 et classée Espace naturel sensible, elle accueille 60 000 visiteurs par an. Suivons le guide !

Les 450 hectares de la forêt de Lespinasse, Laurent Russias, ingénieur forestier, les connaît comme sa poche. Avec ses milliers de chênes et ses charmes en sous-étages, elle attire les promeneurs et citoyens ligériens avides d'un bol d'air. Son origine remonterait à plusieurs millénaires, Jules César lui-même évoquant un certain « Aspinassia » dans ses écrits. Aujourd'hui, elle est gérée selon une triple logique : environnementale, économique et sociale. « *Nous avons construit une offre pédagogique. Environ un millier de scolaires viennent ici chaque année.* » Un parcours de découverte, agrémenté d'un quizz, est aussi proposé aux familles. « *Munissez-vous d'un papier et d'un crayon* », indique un panneau à l'entrée.



/ La Loire abrite 26 000 hectares de forêts. Le Conseil général en est le premier propriétaire public.

Direction « la forêt lointaine »

Quelques mètres plus loin, Laurent Russias marque un arrêt. « *C'est d'ici que partent tous les sentiers. Le parcours du Chêne Président est le plus accessible.* » Il porte le nom de l'arbre emblématique de la forêt, installé au milieu d'un amphithéâtre. Des conférences et séances de contes y sont parfois organisées. Nous arrivons à l'aire de jeu des Pierrards. « *Les gens viennent ici se décontracter, c'est l'aspect social de la*



/ Réaménagé en 2003, « le Grand Couvert » est un lieu d'animations pédagogiques autour de la forêt.

forêt. Nous avons disposé des bancs sur le parcours et des aires de pique-nique. » En revanche, aucune poubelle à l'horizon : « *On essaie de responsabiliser les gens en leur faisant ramener leurs déchets chez eux. Pour l'instant, ça fonctionne plutôt bien.* » Nous nous enfonçons dans les sous-bois ; un étang nous fait face. « *Les licenciés peuvent pêcher lorsque la saison s'y prête.* » Jumelles de rigueur pour notre guide ! Il peut ainsi observer le développement des tritons ou encore de l'utriculaire, une plante carnivore aquatique.

C'est nous les bûcherons

Nous atteignons le « pôle forêt ». Un panneau explicatif évoque la filière bois. « *On vend essentiellement du chêne, il nous rapporte entre 20 000 et 30 000 € par an. L'Office national des forêts, qui gère les lieux, effectue aussi des opérations sylvicoles. La forêt ne peut vivre et respirer que si on coupe des arbres.* » Mais au final, rares sont ceux qui terminent leur vie en meubles ou bois de chauffage. « *Vous*

voyez ce chêne marqué d'un triangle. Un pic noir a creusé un trou dedans. Une espèce très rare de chauve-souris, le murin de Bechstein, y a trouvé refuge. » Bien qu'il n'ait plus aucune valeur marchande, il sera conservé car la forêt est classée Natura 2000, une directive européenne visant à préserver les milieux naturels. Nous poursuivons notre balade à travers la chênaie, bientôt intrigués par une mare. « *Nous en avons creusé plusieurs dizaines pour favoriser la biodiversité. Il s'agit de zones de reproduction pour les amphibiens et les libellules. Elles offrent aussi un point d'eau à la faune.* » Des animaux pas forcément faciles à observer mais qui laissent des traces, notamment dans la neige. Laurent Russias, lui, a eu de la chance. « *J'ai vu deux chevreuils tout à l'heure.* » ■

Émilie Couturier

VACCINATION

Une piqûre de rappel

L'arrivée des frimas marque le retour des maladies hivernales. Rhumes, gripes et autres virus ne vont pas tarder à se multiplier. Certaines de ces affections peuvent devenir sérieuses. *Loire Magazine* vous aide à y voir clair dans vos vaccins.

Se faire vacciner est un moyen de protection contre les maladies infectieuses et virales et une façon de protéger autrui. Le Conseil général de la Loire met à disposition des Ligériens neuf centres de vaccination dont huit gérés par la Protection maternelle et infantile (PMI).

Incontournables et recommandés

Les vaccins contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite sont obligatoires dès l'âge de deux mois. Ils sont associés à d'autres vaccins

contre des maladies comme la coqueluche, la rubéole... La vaccination anti-tuberculose est indiquée dès la naissance. Ces maladies sont très graves et parfois mortelles. Avant l'apparition des vaccins, elles se traduisaient parfois par de vraies hécatombes. Pour préserver la santé de tous, les personnels médicaux sont soumis à ces trois vaccinations. D'autres vaccins sont simplement recommandés pour se prémunir contre des maladies comme la coqueluche, la rubéole, la rougeole, les oreillons, la varicelle, les hépatites B et A et la grippe.

Tout au long de la vie

Pour être protégé efficacement et durablement, il est indispensable de mettre à jour ses vaccins très régulièrement, comme ceux contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. Le nouveau calendrier vaccinal instaure des rappels à 25, 45 et 65 ans et tous les dix ans au-delà. Pour éviter tout retard dans votre suivi, faites le point avec votre médecin traitant. ■

Sonia Moulard



CALENDRIER SIMPLIFIÉ DES VACCINATIONS 2013

	Naissance	2 mois	4 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +
BCG	■											
Diphtérie Tétanos Poliomyélite		■	■	■			■	■		■	■	■ Tous les 10 ans
Coqueluche		■	■	■			■	■		■		
Haemophilus Influenzae de type b (HIB)		■	■	■								
Hépatite B		■	■	■								
Pneumocoque		■	■	■								
Méningocoque C					■	■						
Rougeole Oreillons Rubéole					■	■						
Papillomavirus humain (HPV)							■	■				
Grippe												■ Tous les 10 ans

LA GRIPPE SAISONNIÈRE

C'est une maladie contagieuse qui guérit généralement en dix jours. Cependant, chez certaines personnes fragiles, la grippe peut entraîner des complications et s'avérer redoutable. Il est vivement recommandé de se faire vacciner pour les personnes de plus de 65 ans ou affaiblies, ainsi que pour les femmes enceintes. Ce vaccin diminue les risques de complication.

UN RÉSEAU EFFICACE

Les centres de vaccination du Conseil général sont répartis sur le territoire départemental. Leur liste et leur localisation sont consultables sur le site www.loire.fr/vaccination

HANDICAP

Parents cherchent crèche ou nounou

Trouver un mode de garde : un casse-tête pour certains parents d'enfants handicapés. Dans le cadre de la commission départementale d'accueil des jeunes enfants, le Conseil général a imaginé un dispositif pour soulager leur quotidien. Des familles et des professionnels de la petite enfance nous ouvrent leur porte...



/ Françoise Palluet, l'une des 5 500 assistantes maternelles de la Loire, entretient une belle relation avec Léonie, 4 ans, atteinte d'une légère trisomie.

Première étape au « Jardin des Elfes » à La Grand-Croix. La maman de Livio, 3 ans, a le sourire. Comme de nombreux parents, elle amène son fils à la crèche. Qu'importe s'il souffre du syndrome de Williams, une maladie qui provoque retard des acquisitions et difficultés d'autonomie. « Ça me rassure qu'il y ait quelqu'un pour lui », apprécie-t-elle. Sur 110 jeunes handicapés accueillis en crèche, il est l'un des 23 Ligériens à bénéficier d'un dispositif d'aide. « Nous finançons un professionnel qui s'occupe exclusivement de l'enfant pendant des horaires déterminés », explique Marie-José Goyet, coordinatrice.

Des enfants avant tout

« Petit escargot porte sur son dos sa petite maisonnette. » Après les jeux dans la salle de vie, il est l'heure du rituel du matin. Maéline, atteinte d'une maladie génétique, imite un escargot. Rien ou presque ne la distingue de ses petits camarades. Une fois poussée la chansonnette, elle participe à la « samba ». Elle sollicite discrètement l'aide de l'éducatrice pour se tenir debout et danser comme les autres, malgré ses problèmes moteurs. « Les interactions avec les enfants de leur âge les aident énormément », observe la directrice des lieux, Sylvie Delebury. « Nous évitons

de les enfermer dans leur handicap. Ce sont juste des enfants différents. » Christine Andrusso, aide-éducative confirme : « Je suis là pour stimuler plus que pour assister. »

S'adapter

Un bénéfice que reconnaît Pierre Viard, le papa de Collyne, atteinte de déficience visuelle. À Roanne, le personnel de la crèche que fréquente sa fille a été formé suite à la mise en place de son « PAI », comprenez son projet d'accueil individualisé. « Elle reconnaît au toucher et à la voix et joue différemment. Il faut lui décrire les objets. » Sa maladie et sa sensibilité

à la lumière et au bruit entraînent une organisation particulière, d'autant plus que l'agenda familial est rythmé par les rendez-vous chez les spécialistes. « Grâce à ce dispositif, sa maman retrouve une vie un peu plus « normale » un ou deux jours par semaine. Le mercredi, elle passe du temps avec la grande. » De quoi soulager un quotidien parfois lourd à porter. « Souvent les parents s'arrêtent de travailler et ne se permettent pas de souffler », note Marie-José Goyet.

Ma nounou bien-aimée

Pourtant, les solutions sont diverses et existent aussi chez les assistantes maternelles. Sur la commune du Cergne, Léonie, 4 ans, bénéficie ainsi des services de Françoise Palluet. Lorsqu'elle a appris la trisomie de la fillette, cette professionnelle de 54 ans a eu peur de ne pas se montrer à la hauteur et a longtemps réfléchi. Elle a consulté l'infirmière-puéricultrice de la protection maternelle et infantile, mais aussi les autres familles qui l'employaient. « Ils ont trouvé que c'était bien pour leurs enfants de voir Léonie... et ça se passe très bien. » Françoise n'a que peu modifié ses habitudes : « Bien sûr, il y a des choses plus difficiles pour elle, mais on essaie de faire comme pour les autres. Elle comprend

tout ce que je lui dis... même quand je la gronde. » Handicap ou pas, les limites sont les mêmes pour tous !

Rencontrer « la perle rare »

Et il est parfois bien difficile de faire face au poids de certaines affections. Difficultés respiratoires, déplacements en fauteuil... il y a 12 ans, Irène Charlemagne aurait pu être freinée par l'amyotrophie spinale d'Alexandre. « Je m'étais engagée à m'occuper de lui, donc j'ai continué. J'ai vu la maladie évoluer, les séances de kiné qui s'ajoutaient... » Bien qu'il soit maintenant au collège, elle reste présente à ses côtés. Un véritable soulagement pour Christophe, le papa d'Alexandre : « C'est vraiment une personne formidable. Si on ne l'avait pas, je ne sais pas comment on ferait ! » Aujourd'hui, son fils bénéficie d'un plan de compensation du handicap personnalisé : transport scolaire adapté, aménagement de véhicule, aide à l'acquisition de matériel, chien d'assistance, auxiliaire de vie scolaire... Quant à Irène, elle s'est beaucoup enrichie à son contact. « Ça m'épate de voir son caractère et sa joie de vivre. On ne peut que relativiser et moins se plaindre de sa petite personne. » ■

Émilie Couturier



Solange BERLIER
Vice-Présidente
chargée de l'Accueil
de la petite enfance

« La loi du 11 février 2005 a fait beaucoup pour l'égalité des droits et des chances. En 2010, un schéma d'accueil des jeunes enfants a été mis en place dans la Loire. Faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap ou porteurs de maladie chronique est une volonté forte du Département. L'une des ambitions de la politique familiale est de développer l'offre existante pour socialiser l'enfant et permettre aux parents de concilier vie personnelle et professionnelle. Des soirées de sensibilisation pour les professionnels de la petite enfance sont également organisées avec nos différents partenaires. »



Avant de partir avec sa maman, Léonie n'oublie pas d'embrasser sa nounou.

GARDE ET HANDICAP QUELLES SOLUTIONS ?

Votre enfant a moins de six ans et souffre d'un handicap ou d'une maladie chronique ? Un mode de garde adapté est possible.

Les 163 structures collectives du département peuvent prendre en compte les particularités de votre enfant. Adressez-vous à l'établissement le plus proche de votre domicile qui étudiera les possibilités. Le financement d'un professionnel, jusqu'à six heures par semaine, est à même d'être pris en charge si vous ne travaillez pas. Vous n'aurez qu'à verser la part de crèche classique.

De nombreuses assistantes maternelles acceptent aussi les enfants porteurs de handicap. Un annuaire est disponible auprès des relais d'assistantes maternelles. Elles sont 152 à y figurer sur l'ensemble de la Loire.



Le « made in Loire »

Parce que les atouts de notre département à l'international sont trop souvent méconnus, *Loire Magazine* vous propose d'explorer son rayonnement dans le monde à travers une série exceptionnelle en trois volets: l'industrie, l'enseignement supérieur et la culture. Dans ce numéro, c'est donc le « made in Loire » qui est à l'honneur. Des technologies de pointe en passant par l'agroalimentaire ou le textile, des centaines d'entreprises ligériennes exportent notre savoir-faire sur les cinq continents, dont une cinquantaine de leaders mondiaux...

Dossier réalisé par Patrick Françon et Sophie Tardy



René Bayle dirige l'ADEL42, l'agence du développement économique de la Loire. Cette structure du Conseil général a, entre autres, pour mission de favoriser le contact et la venue d'investisseurs étrangers dans notre département.

Depuis quand la Loire exporte-t-elle ?

Sous François I^{er}, notre territoire a commencé à exporter des armes et des mousquetons. Plus tard, quand la Loire a fabriqué des produits industriels, elle les a rapidement vendus dans toute l'Europe. Aujourd'hui, nos exportations se portent bien. Elles ont fait un bond de 25 % en 2011.

Quels sont les principaux clients de la Loire ?

L'Italie est notre premier acheteur, suivie de l'Allemagne, l'Espagne et la Belgique. L'Europe constitue un marché naturel pour nos entreprises. L'Asie est le deuxième continent vers lequel la Loire exporte. Vient ensuite l'Afrique, avec la Côte d'Ivoire en tête des pays francophones de cette zone.

Quels sont les secteurs ligériens qui exportent le plus ?

Les équipements pour l'auto et le camion arrivent en tête. Ce secteur représente 15 % du total de nos exportations. La société ZF, basée à Andrézieux-Bouthéon, exporte la totalité de ses boîtes de vitesse. On a ensuite les produits chimiques de base dont les ventes progressent énormément à l'international, puis les machines et équipements industriels. Le textile, l'outillage et la quincaillerie s'exportent bien également, ainsi que plein d'autres produits « made in Loire », des bijoux aux camping-cars !

Y a-t-il un point commun entre les 700 exportateurs ligériens ?

Notre particularité est d'exporter surtout des produits finis : grues, piscines, camions... Plusieurs de nos PME médicales vendent aussi des produits finis pour le grand public dans le monde entier.

Aidez-vous nos entreprises à exporter ?

Nous aidons les PME à être présentes dans les salons professionnels internationaux. Nous les aidons aussi à recruter des distributeurs et à trouver une domiciliation locale. Mais je tiens à souligner le rôle primordial d'assistance à l'exportation qui revient à nos deux chambres de commerce et d'industrie territoriales. Je veux aussi citer l'agence régionale ERAI et ses seize implantations internationales et le réseau Ubi France, tous deux compétents en matière d'accompagnement à l'export.



INDUSTRIE MÉCANIQUE ET CHIMIQUE

Cleextral, Haulotte, Manitowok, ZF, SNF, Unilin Micel, Schütz...

"Notre groupe dispose de six sites industriels, trois en France, un aux USA, un en Roumanie et un en Chine, et d'une vingtaine de filiales commerciales à travers le monde."

Alexandre SAUBOT, DG d'Haulotte Group



TEXTILE - LUXE

Linder, Zannier, Devernois, Dutel, Houllès, Denis & Fils, Tournaire...

"Entreprise textile centenaire de voilage et tissu d'ameublement, Linder exporte vers la Suisse, la Russie et les États-Unis, ce qui représente 20 % du chiffre d'affaires."

Patrick LINDER, PDG de Linder



GRANDE DISTRIBUTION, SERVICES, DESIGN

Casino, Laissez Lucie Faire, BOA, A-SIS, BP-Design, Novam...

cartonne à l'international

UN PIONNIER STÉPHANOIS

Créée en 1885 par Étienne Mimard, la société Manufrance se hissa rapidement au rang de première entreprise européenne de vente par correspondance. Son catalogue permit de vendre des cycles, des armes, des machines à coudre « made in Loire » dans de nombreux pays. La mythique entreprise innova également en matière de mécénat sportif avec l'ASSE et dans sa politique de communication à travers le mensuel *Le Chasseur français*.



*Chiffres 2011 - Source Douanes



MÉDICAL

**Thusne, Sigvaris, Gibaud,
Tigex, BV Sport...**

"Le tissu ligérien d'entreprises de technologies médicales, un personnel formé et compétent, la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche ont favorisé notre développement en France et à l'international."

Élisabeth DUCOTTET,
 PDG de Thusne



HIGH TECH, SPORTS ET LOISIRS

**Focal, Thalès Angénieux, Obut,
Desjoyaux, Ferréol-Matrat...**

"Ce sont des zooms Angénieux qui ont filmé les premiers pas de l'homme sur la Lune. Notre entreprise, qui réalise plus de 70 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, a été récompensée à plusieurs reprises à Hollywood pour ses zooms de cinéma."

Pierre ANDURAND,
 PDG de Thalès Angénieux



AGROALIMENTAIRE

**Badoit, Parot, Guilloteau,
Cémoi, Weiss, Justin Bridou...**

Infographie : Frédéric Ellis

SARBACANE

De l'Amazonie au Bois Monzil

Les tribus des forêts amazoniennes l'utilisent comme arme... En France, la sarbacane est un jeu essentiellement bien implanté à l'intérieur des frontières stéphanoises ! Les souffleurs des neuf sociétés ligériennes doivent faire preuve de précision, de concentration et d'équilibre. Les « baveux » nous content l'histoire d'un jeu à couper le souffle.

Une main tient le canon près de la bouche. L'autre est en avant, le bras presque tendu. Le corps reste droit. Pfff... en plein dans le mille ! « *Le souffleur tire d'un coup sec et le trait atteint les 200 kilomètres à l'heure jusqu'à la franchise* », explique Edward Wisniewski, président du Comité départemental des jeux de la sarbacane de la Loire. Depuis les années 1990, ce passionné compte parmi les nombreux chevaliers du département. « *Je suis certes un fervent du jeu mais j'apprécie surtout son aspect convivial.* » Autour de ce divertissement unique, toutes les générations confondues sont de la partie. Dans la joie et la bonne humeur...

Des règles strictes

Si l'on souffle trop fort, on tire trop haut ; et très faiblement, trop bas. La sarbacane, c'est l'art du souffle dont les règles du jeu sont strictes. « *À la fin du 18^e siècle, les souffleurs stéphanois, dits baveux, s'organisaient en confréries.* » Armuriers, tisserands et



« *Les baveux n'arrachent jamais la tige de la franchise eux-mêmes* », commente le président du Comité départemental des jeux de la sarbacane de la Loire, Edward Wisniewski.

mineurs s'y regroupaient. Tenue correcte, politesse absolue... tout était autrefois sanctionnable, et les amendes étaient recueillies pour la maladie ou le décès d'un membre. Un jeu un brin machiste, car les femmes et les enfants n'étaient pas admis. En 1975, la société évolue et le règlement change. « *Aujourd'hui, des familles entières pratiquent la sarbacane. On a vu des enfants devenus des adolescents, partir du jeu, se marier et revenir avec leur propre famille* », se réjouit M. Wisniewski.

Une erreur de canoniers

Avec sa « Manufacture royale d'armes » érigée par Louis XV, Saint-Étienne devient la capitale de l'artillerie. Mais un jour, « *les canoniers se seraient trompés dans une commande de fusils pour le roi de France* », raconte le président du Comité départemental. Transformé en divertissement pour camoufler l'erreur de fabrication, le jeu de la sarbacane voit le jour. Son tube en acier appelé « canon » d'environ un mètre cinquante se retrouve en vente dès 1934 sur le catalogue de Manufrance. « *Aujourd'hui, c'est le foyer IMC de la Chauvetière qui nous les fabrique.* » Minutieux, Edward et ses compagnons de jeu confectionnent ensemble leurs propres flèches. « *Un tourneur du Chambon nous fournit les tiges en acier du trait.* » Tour de main à l'appui, « *nous réalisons nous-mêmes la plume !* » Et bien que le tir à la sarbacane puisse se pratiquer dans tout l'Hexagone, « *ailleurs, les canons sont*

en plastique ! » Rendons à la Loire ce qui est à la Loire...

Un air de fraternité

Edward, Rémy, Paulette, Andrée... Deux fois par mois, ils sont une quarantaine de petits et grands « lance-trait » ligériens à se réunir pour concourir. L'ambiance est conviviale et fraternelle. Le ciel s'est même ouvert par endroits... Après son AVC, Paulette continue de souffler. « *Ça m'aide.* » Quant à la doyenne des baveux, Andrée Play, elle accumule toujours les points. « *À 85 ans, j'en compte toutefois un peu moins* », dit-elle modestement. Ici le ciel a encore un autre éclat... Depuis 2010, onze pensionnaires handicapés psychiques du Bois Monzil, dont un en fauteuil roulant, pratiquent ce jeu plaisant. Intégrés dans la société, ces gens reprennent confiance. « *Ils sont motivés et très adroits* », souligne leur accompagnateur Bernard Dillon. Tout s'éclaire sur leur parcours. « *Ils remportent toujours une coupe et en sont si fiers !* » Sur un air de Francis Cabrel, comme soufflé d'une sarbacane, depuis des siècles le but est toujours le même : un jeu fraternel. ■

Peggy Chabanole

PLUS D'INFOS

Le lexique du baveux

- Les adhérents sont des chevaliers
- La cible est une franchise
- Les flèches sont des traits
- Le tube est un canon

Le Comité départemental des jeux de la sarbacane de la Loire, subventionné par le Conseil général, compte neuf sociétés autour de Saint-Étienne : Tardy, Saint-Jean-Bonnefonds, les Routiers, le foyer laïc du Chambon, le Réveil Chambonnaire, Roche-la-Molière, l'Arc-en-ciel Unieux, Aurec et le Bois Monzil Villars.

UN HOMME, UN PRODUIT

Charles Roland, un artisan fort en chocolat

Vous connaissez Charlie et la chocolaterie? Charles Roland, entrepreneur à Chazelles-sur-Lyon, a créé en 2009 une pâte à tartiner sans huile de palme. Recette d'un succès...

Des produits sains à tartiner : un défi relevé par Charles Roland. « Du sucre, du beurre de cacao, des noisettes : j'utilise des ingrédients naturels. Aucune trace de colorants, d'huile de palme, d'arômes ou de conservateurs. » Dans sa chocolaterie « Charles Chocolartisan », les commandes pleuvent. Trois boutiques, un dépôt-vente, un site de vente en ligne et un chiffre d'affaires multiplié par 4 en 3 ans... « J'ai choisi ce marché artisanal parce qu'il était loin d'être exploité. » Les clients apprécient et les professionnels aussi. Ses créations lui ont ainsi valu la « Médaille du Panache d'Or de la Gastronomie de France et de Navarre » dès sa première

année d'activité. Il a depuis développé une dizaine de pâtes à tartiner aux noms évocateurs : « Karasel », « Piment Espelette » pour des apéritifs originaux, « Kicrousty », sans oublier « Kipety », son produit phare. « Avec son bon goût de chocolat au lait et de noisette, et surtout son côté pétillant en bouche, elle amuse beaucoup les petits et grands enfants. J'ai obtenu ce résultat de façon naturelle grâce à un caramel dans lequel on injecte le gaz de l'eau gazeuse. » Et si ses pâtes agrémentent parfois les desserts maison des clients, la plupart des gourmands préfèrent les déguster simplement. « 9 personnes sur 10 les consomment à la petite cuillère ! »



/ Charles Roland produit chaque année 30 tonnes de pâte à tartiner artisanale.

Charles Chocolartisan – ZI Montalègre – 42140 Chazelles-sur-Lyon - www.pateatartiner.fr - Tél.: 09 83 62 43 54

Pour 4 personnes

Temps de préparation :
20 minutes



Ingrédients

- 750 g de filets de truites fario
- 150 g d'échalotes ciselées
- 15 cl de viognier (vin blanc)
- 50 cl de fumet de poisson
- 20 cl de crème liquide
- 50 g de parures de cèpes
- 150 g de cèpes
- 3 cèpes bouchons
- 2 navets longs
- 1/2 orange
- 10 cl d'huile d'olive
- 10 g de beurre

→ CUISINEZ COMME UN GRAND CHEF!

Rectangle de truite fario, aux cèpes et aux navets, sauce au viognier

par
Éric Arnaud,
Restaurant
Le Bistrot du Châtelet
À Bourg-Argental



La sauce au viognier

Dans une cocotte, chauffer 100 g d'échalotes et le viognier. Réduire à sec, mouiller avec le fumet et réduire. Ajouter 10 cl de crème, les parures de cèpes et le zeste de l'orange. Laisser infuser à couvert. Passer la sauce au tamis.

La purée de cèpes

Chauffer 5 cl d'huile et 10 g de beurre dans une cocotte. Ajouter 50 g d'échalotes puis les cèpes. Cuire jusqu'à coloration brune. Prolonger la cuisson avec 10 cl de crème. Mixer finement.

La garniture

Tailler les navets en bandes fines de 10 cm. Cuire dans de l'eau bouillante salée. Faire rapidement sauter les cèpes bouchons coupés en six dans une poêle huilée.

La truite fario

Tailler les filets en rectangle, rincer et égoutter. Assaisonner et cuire au four 5 minutes à 150 °C sur une plaque légèrement huilée.

Le dressage

Réchauffer la purée et la garniture. Superposer les lamelles de navets au centre de l'assiette. Déposer la truite dessus. Ajouter un trait de purée et les morceaux de cèpes. Napper d'une cuillère de sauce.



GROUPE UNION POUR LA LOIRE

L'État enferme les collectivités dans une impasse!

Il est clair désormais que les promesses de « jours meilleurs » pour les collectivités locales se sont envolées avec le gouvernement socialiste.

Dès 2013, nous avons eu, pour la première fois, une baisse des dotations de l'État au Conseil général de la Loire et pour 2014 elle sera de l'ordre de 5 millions d'euros, ce qui ne sera pas sans conséquences dans le contexte de crise que nous traversons. Et ce n'est que le début, en 2015, ce ne sont pas moins de 5 millions d'euros qui nous seront supprimés de nouveau.

Un fonds de 170 millions a certes été débloqué pour les départements les plus en difficulté mais surprise sur la répartition: la Loire ne bénéficie que d'une faible partie de cette aide soit 2.1 millions d'euros quand la Corrèze (PS) en obtient 13 millions et le Tarn (PS) 10 millions!

Le constat est clair, priorité est donnée à ceux qui ont laissé filer la dépense donc aux départements de gauche. Voici le vrai visage d'un gouvernement dont la générosité se limite aux départements socialistes.

Nous aurions préféré que l'on aide les départements qui ont fait de gros efforts de maîtrise de leurs dépenses, à l'image de l'évaluation constante des politiques que nous avons menée depuis 2008.

Nous avons pour notre part fait un choix clair: celui d'accompagner les territoires au travers notamment d'une politique de soutien aux projets des communes et des intercommunalités pour bénéficier d'un effet levier dans l'économie.

Oui nos investissements ont été utiles à l'emploi, utiles à l'aménagement du territoire, utiles aux communes, utiles aux territoires qu'ils soient ruraux, urbains et périurbains, utiles aux habitants, utiles à nos jeunes et à nos aînés...

Cette orientation, nous la poursuivrons en 2014.

Nous travaillons sans relâche au service de tous les Ligériens en élaborant des solutions innovantes et dans le respect rigoureux d'un impératif de maîtrise des dépenses. C'est cette exigence de bonne gestion qui permettra pour l'année 2014 à notre collectivité de présenter un budget maîtrisé grâce auquel elle continuera à agir pour l'avenir de nos territoires et de leurs habitants.

Solange BERLIER, Présidente du groupe Union pour la Loire, le groupe de la droite, du centre et indépendants.

Les élus du *Groupe Union pour la Loire*
www.unionpouurlaloire.fr

Gilles ARTIGUES, Jean-François BARNIER, Bernard BONNE, Huguette BURELIER, Paul CELLE, André CELLIER, Michel CHARTIER, Jean-Paul DEFAYE, Joël EPINAT, Alain LAURENDON, Michèle MARAS, Iwan MAYET, Henri NIGAY, Bernard PHILIBERT, Hervé REYNAUD, Georges ZIEGLER.

GROUPE INDÉPENDANCE ET DÉMOCRATIE

Le Conseil général de la Loire, un levier fort pour un département « durablement aménageur ».

La présence du Conseil général dans l'aménagement durable du territoire est fondamentale pour son avenir. Demain, avec la disparition de nombreux cantons ruraux et une nouvelle représentation faisant une plus grande place aux élus urbains, les fondamentaux qui ont composé jusqu'ici le département et son action ne seront plus les mêmes. Par ailleurs, la Conférence Territoriale de l'action publique qui va bientôt être créée, doit engager les Régions, les Départements, les Intercommunalités dans une démarche de plus grande coopération et de mise en cohérence des politiques conduites.

Dans ce contexte de forte coopération à venir, le Conseil général doit s'affirmer comme un levier fort et incontournable pour une politique durable d'aménagement.

Cette politique durable d'aménagement doit s'appuyer sur une démarche globale, celle de l'Agenda 21, et viser l'ensemble des missions du Conseil général selon trois axes :

- Elle doit nous permettre de continuer à construire toutes les infrastructures nécessaires au développement de l'ensemble du territoire : les infrastructures routières, les collèges, les zones d'activités économiques, le très haut débit, les équipements touristiques, la mobilité durable à travers les transports collectifs, le covoiturage, les pistes cyclables. Ces équipements doivent s'inscrire dans une démarche de cohérence avec les autres collectivités territoriales et la prise en compte des besoins de la population et des grands enjeux environnementaux de la transition énergétique et du maintien de la biodiversité.

- Elle doit nous permettre aussi d'améliorer les services à la population dans le cadre de nos politiques sociales et de solidarité avec les territoires principalement ruraux. Il faut intégrer à ces politiques les exigences d'un développement plus durable, donc plus exigeant sur la qualité humaine des procédures et des résultats attendus.

- Elle doit enfin permettre au Département de poursuivre de manière plus forte encore sa mission de préservation de la qualité environnementale du territoire. Les milieux naturels préservés doivent être ouverts au public et en synergie avec le développement touristique. Elle doit innover pour porter dans tous les domaines une double volonté ; préserver la biodiversité de tous les milieux, intégrer les objectifs de la transition énergétique portés par le Plan Climat Energie.

C'est cette place que nous entendons promouvoir pour le Département dans le cadre des coopérations avec les autres collectivités. Mais ces politiques territoriales de coopération, pour être efficaces et au service des populations, exigeront de la part des personnels politiques, une volonté plus forte de converger au service de l'intérêt des territoires. Cela demandera de la part de tous une éthique politique plus grande encore dans les compétitions électorales qui nous attendent.

Les conseillers généraux: Jean-Paul BLANCHARD (Chazelles-sur-Lyon), Georges BONNARD (Pélussin), Claude BOURDELLE (Noirétable), Jean-Claude CHARVIN (Rive-de-Gier), Jean GILBERT (Saint-Genest-Malifaux)
Tél. : 04 77 48 40 76

GROUPE GAUCHE RÉPUBLICAINE

Non-cumul des mandats: la majorité des sénateurs veut s'exclure du dispositif

Si les sénateurs de gauche du département se sont clairement opposés au cumul des mandats de parlementaire et d'exécutif local, les parlementaires du Palais du Luxembourg ont, à la majorité, décidé de s'exclure du dispositif.

Environ 80 % des députés et sénateurs français cumulent un mandat de parlementaire avec un mandat au sein d'un exécutif local (maire, adjoint, président ou vice-président). Avec un tel nombre de parlementaires cumulards, la France détient la place de lanterne rouge sur le plan européen. Si le cumul des mandats est devenu une règle chez nous, il n'en va pas de même chez nos voisins européens. Qu'il soit encadré par la loi ou non, le cumul est marginal. Ce choix permet à ces parlementaires de se consacrer pleinement à ce pour quoi ils ont été élus à savoir faire les lois et contrôler le gouvernement.

La détention d'un mandat exécutif local ne détermine en rien la qualité du travail au sein des Assemblées. Bien au contraire, ce cumul transforme les parlementaires, quand ils sont présents à « Paris », en machine à voter des textes qu'ils connaissent mal! L'argument de l'ancrage local devient d'autant plus fallacieux que le projet de loi n'empêche pas de siéger en tant que simple conseiller au sein d'une institution locale.

Ce cumul affaiblit considérablement la démocratie en mélangeant les genres (faire la loi et la mettre en application), concentrant les pouvoirs et anéantissant les débats (nombre de parlementaires mettent en avant leur mandat local et oublient curieusement de rendre compte de leur travail législatif).

Les trois sénateurs de gauche de la Loire se sont positionnés contre le cumul des mandats. Malheureusement la majorité de leurs collègues en a décidé autrement. En votant un amendement pour le cumul, ces parlementaires vont connaître une double déconvenue. La première est institutionnelle puisque l'Assemblée nationale devrait rejeter leur proposition. La seconde, au niveau de l'opinion publique, devrait renforcer un peu plus l'image d'une institution atteinte de « cratopathie » politique où quelques élus tentent coûte que coûte de s'accrocher à leurs pouvoirs.

Si nous ne pouvons que saluer l'avancée du texte initial contre le cumul d'un mandat de parlementaire avec celui d'un exécutif local, nous regrettons qu'il faille attendre 2017 pour que celui-ci devienne effectivement... effectif!

Bernard JAYOL, Jean BARTHOLIN, René-André BARRET

Tél. : 04 77 59 32 02

Courriel : mikael.mignet@cg42.fr

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

Aide à domicile : un rendez-vous manqué avec la solidarité départementale

Il y a un an, en octobre 2012, le Président de la République proposait un pacte de confiance aux Conseils généraux. Parmi les 10 engagements pris dans ce cadre, un fonds d'urgence de 170 millions d'euros était créé en faveur des départements les plus fragilisés par l'augmentation de leurs dépenses sociales.

Dès le 7 décembre, nous avons la satisfaction d'apprendre que notre département en bénéficierait à hauteur de 2,1 millions d'euros. C'était là une bouffée d'oxygène bienvenue au regard des urgences auxquelles nous avons à faire face dans la préparation du budget départemental pour 2013.

Pour nous, le secteur de l'aide à domicile des personnes fragiles aurait dû être la priorité absolue d'affectation de ces crédits. En effet, nombre d'associations de ce secteur, bien que jouant un rôle unanimement reconnu, sont menacées par des difficultés de plus en plus insoutenables. Qui plus est, le fonds étant financé par la Caisse nationale pour la solidarité et l'autonomie (CNSA), nous ne pouvons imaginer qu'il puisse servir à autre chose qu'à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.

Nous sommes donc intervenus à chaque session du Conseil général, pendant six mois, pour tenter de convaincre la majorité départementale de revaloriser le tarif prestataire consenti par notre collectivité, pour le ramener au moins au niveau de la moyenne régionale.

Après des mois passés à feindre d'ignorer l'existence de ces 2,1 millions d'euros, le Groupe UMP a finalement fait le choix de les reverser dans l'excédent de fonctionnement 2012 (notamment utilisé pour réduire le recours à l'emprunt), dévoyant ainsi la spécificité de ces crédits.

En juillet dernier, dans la continuité du pacte de confiance évoqué plus haut, le gouvernement et l'ADF sont parvenus à un compromis sur le financement des allocations individuelles de solidarité (revenu de solidarité active - RSA, allocation personnalisée d'autonomie - APA, prestation de compensation du handicap - PCH).

L'une des mesures consiste en la création, dès 2014, d'un fonds de compensation de 830 millions d'euros.

Nous ne doutons pas que notre Département pourra à nouveau bénéficier de ce soutien national. Mais nous serons extrêmement vigilants à ce que, cette fois-ci, le secteur de l'aide à domicile et les personnes dépendantes soient les vrais bénéficiaires de l'utilisation par la majorité départementale de ces crédits nationaux.

Le Président Jean-Claude TISSOT et ses collègues : Arlette BERNARD, Jean-Claude BERTRAND, Christine CAUET, Liliane FAURE, Joseph FERRARA, Alain GUILLEMANT, Régis JUANICO, Marc LASSABLIÈRE, Lucien MOULLIER, Florent PIGEON, Fabienne STALARS.
Courriel : groupe-ps@cg42.fr
Site internet : www.loirepourtous.fr

GROUPE GAUCHE CITOYENNE – FRONT DE GAUCHE

Une remise en cause du rôle des communes

Dans le prolongement de la réforme des collectivités territoriales et l'acte III de la décentralisation, le projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové interroge sur l'avenir fait aux communes.

Même si quelques légères avancées sont à noter, elles sont bien en dessous de ce que l'on pouvait espérer compte tenu des problèmes importants de logement rencontrés à ce jour.

Concernant les volets urbanistique et territorial, ils sont, quant à eux, très négatifs car ils prolongent les dispositifs d'affirmation des métropoles au détriment des communes et de leurs habitants.

En effet, son volet urbanisme rend obligatoire l'instauration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

À l'heure actuelle le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est élaboré dans les communes en collaboration avec les élus et la population. Le projet est de le transférer obligatoirement aux intercommunalités !

Il est inadmissible de rendre ce PLUI obligatoire et de dessaisir d'office les communes de leurs compétences. L'Association des Maires s'oppose unanimement à cette mesure.

Comment peut-on concevoir l'urbanisme sans associer les élus et les populations ?

Comment peut-on parler de décentralisation en éloignant les élus de proximité et les populations de toutes décisions importantes ?

De plus, aujourd'hui l'État met à disposition des communes un service gratuit pour notamment l'instruction des permis de construire et autres cas d'urbanisme.

Ce dispositif disparaît avec le projet de loi indiquant que toutes les intercommunalités de 10 000 à 20 000 habitants devront le financer.

L'assistance de l'État consiste à apporter une aide technique gratuite aux communes rurales, notamment pour les travaux de voirie : elle est remise en cause elle aussi !

Il s'agit donc d'un nouveau désengagement de l'État auprès des collectivités territoriales.

Cette mesure s'inscrit dans la logique des libéraux de remettre en cause les services publics de proximité, services qui assurent des tâches d'intérêt général au plus près des collectivités et des citoyens.

Toutes ces propositions ne font que nous inquiéter quant à un avenir durable de nos communes.

Les Ligériens peuvent compter sur notre vigilance et notre soutien à toutes les actions remettant en cause ces mesures négatives pour les habitants.

Serge VRAY, René LAPALLUS, Marc PETIT



**LE CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA LOIRE
organise**



Les **RENDEZ-VOUS**
de **l'offre d'emploi**
LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE MOBILISÉ POUR L'EMPLOI



Vendredi 6 décembre

SAINT-ÉTIENNE

Centre de congrès
Espace Fauriel
9h-17h

Accès libre



www.loire.fr

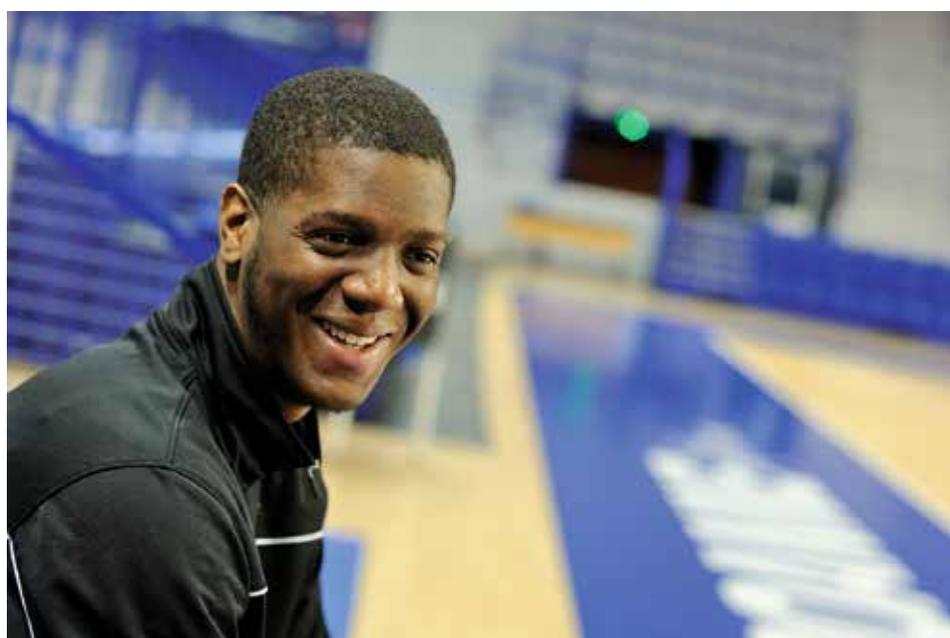
Le Roannais Damien Inglis sur les traces de Tony Parker

Du haut de ses 18 ans, le Guyanais Damien Inglis est considéré comme le meilleur joueur européen de sa génération. Avec la Chorale de Roanne, il vit cette saison sa première expérience dans le monde professionnel. Cet ailier de talent rêve de NBA et veut se donner les moyens d'y parvenir. Son arme : le travail. Portrait d'une tête bien pleine sur un – grand – corps bien fait.

Avec ses 2,01 mètres, il paraît évident que Damien Inglis est bâti pour le basketball. Pourtant, c'est presque par hasard qu'à l'âge de neuf ans, il s'est mis au ballon orange. « *Ma mère tenait absolument à ce que je fasse du sport* », explique le jeune homme. « *Elle voulait m'inscrire au foot, mais mon cousin faisait du basket, j'ai voulu faire comme lui !* » Si ce n'était pas une vocation, c'est aujourd'hui toute sa vie.

Le grand saut

Très vite, Damien est repéré par des recruteurs conscients du potentiel du jeune garçon. Il entre alors au pôle Guyane à l'âge de 12 ans. Il doit y rester trois ans, mais le destin en décide autrement. Au début de sa dernière saison, l'équipe guyanaise participe à un tournoi en métropole. Des représentants de l'INSEP, l'Institut National du Sport et de l'Éducation Physique qui forme les champions français de demain, ne passent pas à côté du jeune talent. « *Au retour dans l'avion,*



/ Malgré un emploi du temps chargé, Damien Inglis a obtenu son bac STG, après une session d'examen de remplacement en septembre dernier.

mon entraîneur m'explique qu'une place s'est libérée à l'INSEP, et que si j'en ai envie, elle est pour moi. » Damien dispose d'à peine 48 heures pour prendre sa décision. Conscient qu'une telle opportunité ne se représentera peut-être jamais, il accepte, sans trop savoir où il va. « *J'ai atterri en Guyane, fait mes valises et suis reparti pour Paris.* » Il a 14 ans.

Sacrifice payant

Loin de sa famille et de ses amis, les débuts à l'INSEP sont difficiles. « *J'avais des gros coups de blues, j'ai souvent eu envie de tout plaquer et de rentrer en Guyane.* » Le jeune basketteur ne connaît presque personne et parle peu. Heureusement, sa sœur vit à Paris et il peut la voir les week-ends. Mais une fois dans le bain, Damien mesure sa chance et veut l'exploiter au maximum.

« *Quand tu es sur le terrain, tu oublies tout ! Le déclic je l'ai eu quand le championnat a débuté. Ça m'a vraiment motivé.* » Deux fois par an, Damien passe quelques jours en Guyane et sa famille vient le voir le plus souvent possible. « *C'est un rythme que je contrôle aujourd'hui, mais il y a quatre ans, ce n'était pas évident.* » Cette année pourtant, le jeune homme n'a passé que deux jours chez lui. L'équipe de France et son arrivée à Roanne en août ont eu raison de ses vacances !

Le choix de la Chorale

Son adaptation à Roanne s'est faite en douceur : « *Je connais un peu la ville, les gens sont ouverts et mes coéquipiers sont à l'écoute.* » La Chorale est un choix mûrement réfléchi. Le basketteur a reçu une dizaine de propositions, dont trois pour

LE CONSEIL GÉNÉRAL PARTENAIRE DE LA CHORALE

En 2013, le Conseil général a doté ce club phare du basket français d'une subvention de 410 000 euros. Elle démontre l'importance que le Département accorde à ce club sportif de haut niveau, notamment pour l'image positive qu'il véhicule de la Loire et pour sa politique très volontariste en direction de la jeunesse. La Chorale évolue depuis septembre 2011 dans la Halle Vacheresse nouvelle version, dont la capacité a été portée à 5 000 spectateurs. Le Conseil général a consacré 500 000 euros à ces aménagements essentiels pour l'avenir au plus haut niveau du club.



le championnat de **Pro A**. La politique du club ligérien repose sur la volonté de former de jeunes joueurs français.

Damien en est bien conscient : « À l'âge de 18 ans, faire partie d'une équipe qui évolue au plus haut niveau n'est pas donné à tout le monde. »

Il découvre un autre monde auquel il doit s'adapter : plus physique, avec plus d'impacts, plus de vitesse... « Mais c'est ça le haut niveau ! »

Luka Pavicevic, l'entraîneur monténégrin, n'est pas non plus étranger au choix de Damien Inglis. Très expérimenté, il a formé de nombreux joueurs et entretient des contacts avec la NBA.

Le rêve américain

La NBA, parlons-en justement. C'est l'objectif que veut atteindre Damien Inglis. Son équipe favorite aux États-Unis ? « Miami. Mais je ne pourrai pas jouer là-bas car à mon poste, il y a déjà les meilleurs joueurs au monde ! » Le jeune basketteur est éligible à la **draft** jusqu'en 2017, mais espère s'y présenter plus tôt, sans précipiter les choses. « J'irai quand je serai prêt. » Attention, pas question de faire de la figuration. « C'est l'équipe qui te choisit, mais j'aimerais évoluer dans un club qui a de vrais objectifs, comme les **play off** ou le titre ! »

La fierté du maillot bleu

Et puis il y a l'équipe de France. Le jeune homme a déjà fait quatre campagnes avec les moins de 18 ans et devrait intégrer en 2014 les moins de 20 ans. « C'est un honneur de porter le maillot de l'équipe de France. » À l'heure où les Français emmenés par Tony Parker, ou encore le Ligérien Alexis Ajinça, viennent de remporter le titre européen tant désiré, les graines de champion comme Damien peuvent rêver...

Preuve par les résultats

Mais pour l'instant Damien est à la Chorale, et c'est avec son équipe qu'il veut obtenir de bons résultats. « Le club me permet d'apprendre et de progresser, j'aimerais pouvoir le lui rendre. » Travail et hygiène de

vie sont les clés de la réussite. Le basketteur le sait, même s'il reste un jeune de 18 ans comme les autres, passionné de musique et de cinéma. « Bien manger, ne pas trop sortir, ce n'est pas toujours facile » avoue-t-il, « même s'il y a moins de tentation à Roanne qu'à Paris ! » Alors même s'il apprécie les compliments, Damien reste concentré et garde les pieds sur terre. « C'est le terrain qui parle. » Laissons-le s'exprimer. ■

Sophie Tardy

PLUS D'INFOS

Petit dictionnaire du basketteur

- **Pro A**: première division du championnat de France de basketball.
- **NBA**: ligue américaine de basketball, championnat le plus réputé au monde.
- **Draft**: bourse de joueurs qui vont débiter dans la ligue américaine. La draft est le point d'entrée principal pour la majorité des joueurs évoluant en NBA.
- **Play off**: séries éliminatoires qui précèdent les phases finales du championnat NBA.



En attendant Noël...

La fête des lumières

Illuminations, ateliers et spectacles

Dimanche 8 décembre

● Château de la Bâtie d'Urfé

À partir de 18h

Jeux, marrons chauds...

Jonglerie de feu par la Compagnie du Faubourg

Tél. : 04 77 97 54 68

● Abbaye de Charlieu

À partir de 16h

Spectacle de la Compagnie Les Farfadets

Tél. : 04 77 60 09 97

Noël au Prieuré

Dimanche 15 décembre

À partir de 17h

Visites guidées et concert du Quatuor Hermès

Tél. : 04 77 65 46 22

Plus d'infos sur www.loire.fr/patrimoine